

CARNAGE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE

UN FORCENÉ TUE UNE AVOCATE, DEUX POLICIERS ET UN JOURNALISTE À COLEBROOK, AU NEW HAMPSHIRE



Colebrook, New Hampshire

Quatre personnes sauvagement tuées et trois autres blessées: tel est le bilan du drame qui a plongé dans la consternation la petite ville de Colebrook, au New Hampshire, située à 90 kilomètres au sud de Sherbrooke.

Cette tragédie, qui a coûté la vie à deux policiers, une avocate et au rédacteur en chef du journal *The News Sentinel*, est le fruit d'une vengeance menée par un individu de 67 ans, Carl Draga. Poursuivi par les policiers, il a finalement été abattu à son tour, à Bloomfield, au Vermont.

C'est peu avant 15 h que le cauchemar a commencé, dans le stationnement de l'épicerie IGA du village. Selon les quelques informations recueillies hier, il semblerait que les policiers aient intercepté Draga parce que l'immatriculation de sa voiture n'était pas en règle.

Le meurtrier a alors abattu un des deux policiers dans sa voiture, tandis qu'il a tué l'autre dans un champ non loin du stationnement. Les victimes sont Leslie Lord et Scott Phillips.

Carl Draga s'est ensuite emparé de la voiture de l'un d'eux, et a filé vers les locaux du *News Sentinel*, où se trouvent également les bureaux de l'avocate Vickie M. Bunnell, 44 ans.

«Vickie connaissait Draga. Elle en avait même peur, car il lui avait déjà fait des menaces, et elle ne doutait pas qu'il puisse les mettre à exécution. J'ai déjà vu qu'elle avait un petit revolver dans son sac pour se protéger. Elle amenait aussi toujours son chien avec elle.», rapporte Ken Stransky, journaliste du *News Sentinel*, absent quand le tireur fou y a fait irruption.

Considéré comme bizarre, Draga vouait une haine à l'avocate depuis quelques années, pour des raisons de



Des inspecteurs et des policiers se tiennent près de la voiture où repose encore le corps de l'un des deux policiers abattus par un tireur fou, hier, à Colebrook, dans le New Hampshire. Imacom-Daguerrre, Claude Poulin

taxes. Draga aurait été en profond désaccord avec l'évaluation de sa propriété, à Columbia (au sud de Colebrook), et des taxes qu'on lui réclamait.

Deux autres victimes

Il semble que Vickie Bunnell ait vu arriver son agresseur, car elle a poussé un cri dans la salle des nouvelles. Tout le monde présent s'est alors précipité vers la porte arrière et le stationnement. Mais le tireur les y a poursuivis.

Robert Crawford habite juste en face des locaux du *News Sentinel*. «J'étais absent, mais ma femme était à la maison. Elle était en train d'écouter à la radio un reportage sur le meurtre des deux policiers, quand elle a entendu plusieurs coups de feu, tirés par une arme automatique.»

Selon Ken Stransky, l'avocate Bunnell a été abattue d'une balle dans le dos. Quant à Dennis Joos, rédacteur en

chef du journal, il a été abattu après avoir tenté de maîtriser Draga. Il est mort pendant son transport à l'hôpital.

Draga a ensuite pris la fuite vers le sud, où il aurait incendié sa résidence. Après avoir pris à nouveau la fuite, il aurait ensuite tiré sur un garde forestier et deux agents de douanes. Ceux-ci n'ont été que blessés, bien qu'on ne connaissait pas hier la gravité de leurs blessures.

Avec une vingtaine de policiers à

ses trousses, Draga a été abattu dans les bois.

On devrait en savoir plus aujourd'hui sur ce drame qui a secoué non seulement les quelque 2500 habitants de Colebrook, mais également tout le nord du New Hampshire, en plus d'avoir eu des échos jusqu'à la frontière de l'Estrie.

Autre texte et photos (A2)

À Thetford



Un produit contaminant tue des centaines de poissons (B1)

Coaticook, nouvelle terre d'accueil

Une vingtaine d'ex-Yougoslaves ont déniché un emploi dans les usines de la région

Steve BERGERON
Sherbrooke

La région de Coaticook est en train de devenir le synonyme d'une nouvelle vie pour plusieurs immigrants venus d'ex-Yougoslavie. Depuis trois mois, ils sont une vingtaine à avoir déniché un emploi dans une des usines de la région coaticookoise.

En réalité, ce subit afflux d'ex-Yougoslaves fait suite à une rencontre qui a eu lieu en mai dernier, entre une quarantaine de membres de cette communauté, établis à Sherbrooke, et les employeurs de la région de Coaticook.

Cette rencontre avait germé dans la tête d'un bénévole de Caritas, Jules Huard, et avait été organisée par le maire André Langevin, à l'hôtel de ville de

Coaticook. Peu avant, le maire avait donné une entrevue à *La Tribune*, dans laquelle il faisait état de l'importance de la main-d'oeuvre, qui commençait à faire défaut dans sa région.

«Oui, j'avais des craintes au début», avoue Jean-Pierre Bibeau, directeur adjoint aux Industries de la Rive Sud, une usine de fabrication de meubles de Coaticook. Cette appréhension, explique-t-il, venait surtout du fait qu'il ne connaissait pas ces gens. «Alors que la main-d'oeuvre québécoise, je la connais.»

M. Bibeau n'a pas mis de temps à retourner sa veste, car quelques jours plus tard, il avait engagé une dizaine de personnes. «J'ai été agréablement surpris par la chaleur de ces gens qui voulaient travailler. Quant à moi, le désir de travailler est la plus grande valeur qu'on peut retrouver chez un employé, encore

plus importante que n'importe quelle machinerie. La plupart étaient sur-qualifiés, mais quand même prêts à recommencer à zéro», commente-t-il.

Jean-Pierre Bibeau ajoute que l'intégration au sein des autres travailleurs s'est aussi très bien faite. «Parce qu'il y avait déjà de bonnes relations de travail dans l'entreprise.»

Michel Asselin, propriétaire des Boiseries Asco, à Barford, avoue aussi qu'il était réticent. «Mais j'ai embarqué, parce que c'est vrai que la main-d'oeuvre se fait rare.»

Aujourd'hui, les Boiseries Asco comptent un employé d'ex-Yougoslavie. «Je suis très content. Ça va super bien. C'est quelqu'un de très consciencieux, de dévoué, et qui parle assez bien le français. Je n'hésiterais pas à embaucher quelqu'un d'autre de la même commu-

nauté», commente l'employeur.

Donner une chance

De leur côté, les ex-Yougoslaves sont heureux de pouvoir quitter l'aide sociale et de gagner leur vie. Et ils travaillent avec cœur.

«J'en avais assez d'être sur le chômage, alors j'ai été très content quand quelqu'un m'a enfin donné ma chance», exprime Zeljko Zeleznik, qui travaille aux Industries de la Rive Sud.

À Sarajevo, l'homme exerçait le métier de banquier. Aujourd'hui, il construit des tables de nuit, des tiroirs, et toutes sortes de meubles. Mais il ne s'en plaint pas.

«Ce n'est pas facile. Mais il faut toujours penser positif, si on veut que l'avenir soit possible.»

«Une nouvelle vie» (A9)



Bruno Dion, surintendant aux Industries de la Rive Sud, à Coaticook, en compagnie de Dragutin Janjic, originaire de Mostar, en Bosnie-Herzégovine. M. Janjic, qui était juriste dans son pays d'origine, fait partie de la vingtaine de membres de la communauté d'ex-Yougoslavie qui ont trouvé un emploi dans la région de Coaticook, à la suite d'une rencontre avec les employeurs en mai dernier. Imacom-Daguerrre, René Marquis

Météo / A2

SOLEIL

22

5h54

19h46



À NE PAS MANQUER CE JEUDI 21 AOÛT

INFORMATIQUE

ÉLECTRONIQUE 1997

pages spéciales
LaTribune
PUBLIREPORTAGE



CARNAGE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE

«Ce n'est pas le genre de chose qui arrive dans une petite ville comme la nôtre...»

Steve BERGERON
Colebrook, New Hampshire

La voix tremblotante, les yeux dans l'eau, plusieurs habitants de Colebrook avaient peine à raconter les pénibles événements vécus hier par leur petite ville d'habitude sans histoire.

«Vickie était une fille de la région, de Canaan. Elle était célibataire et n'avait que son chien. S'il y a une héroïne dans cette histoire, c'est elle. Son cri a permis à tout le monde de fuir», a déclaré le journaliste Ken Stransky aux autres médias qui ont littéralement envahi la petite bourgade.

De son patron, Dennis Joos, 49 ans, Ken Stransky mentionne que c'était un «rédacteur en chef fantastique, toujours prêt à aider, toujours prompt à trouver des nouvelles». «Oui, il a aussi donné sa vie», reconnaissait le journaliste.

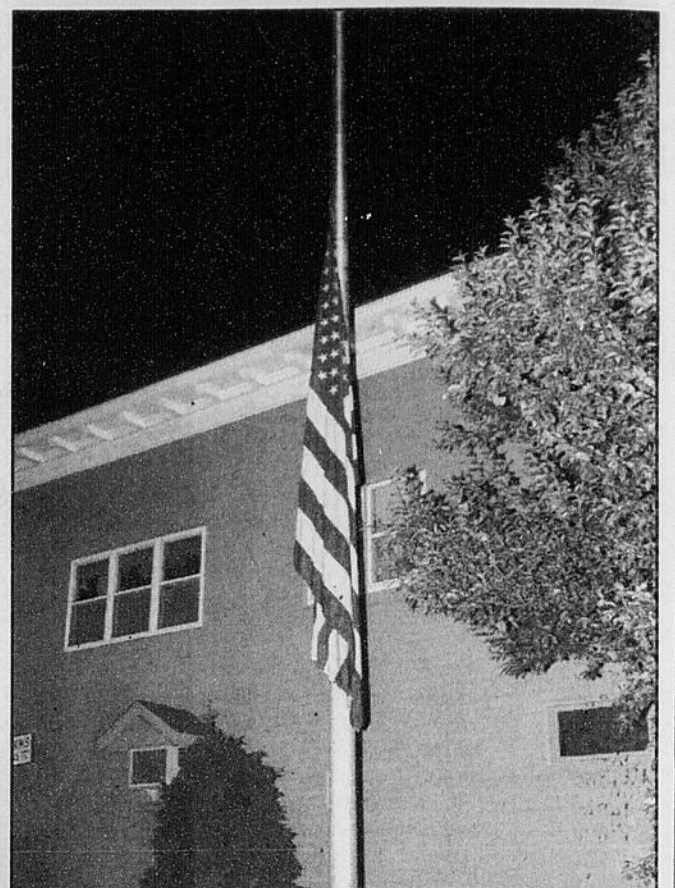
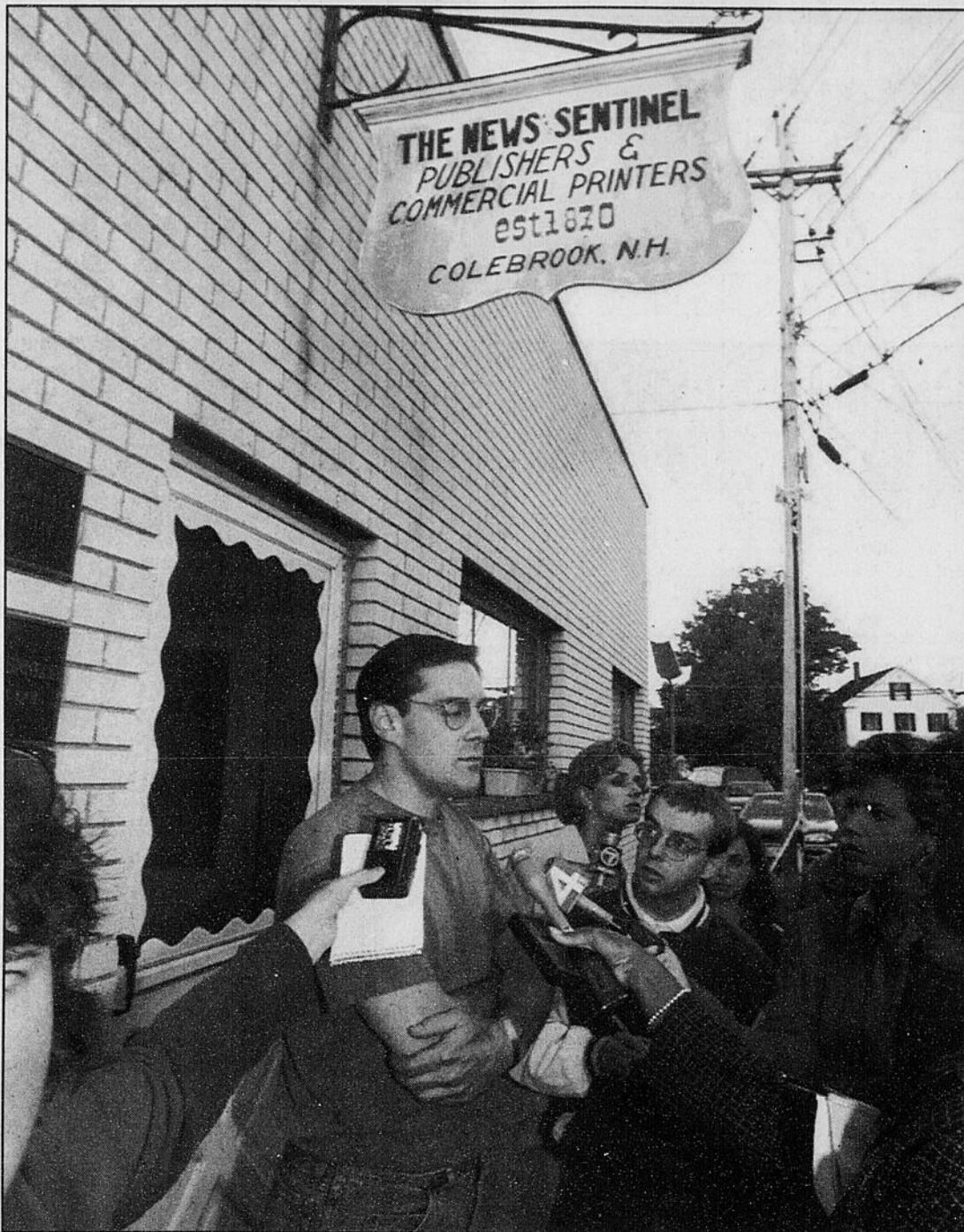
Claire Knapper est la reporter du *Sentinel* qui a été dépêchée sur les lieux du meurtre des deux policiers. «Je les connaissais très bien tous les deux, mais je ne peux pas en parler», a-t-elle réussi à dire, la voix étouffée par le chagrin.

«Ce n'est pas le genre de chose qui arrive dans une petite ville comme la nôtre. Je trouve ça très triste pour les familles des victimes», commentait Bernard Carrier, pompier dépêché sur les lieux du meurtre des deux policiers.

Une journée très longue

«C'est une journée qui a été très longue», disait amèrement John Brunneau, gardien à la prison. «Ce sera très difficile de s'en remettre.»

Robert Crawford avait aussi peine à réaliser la tragédie de ce 19 août 1997. «C'étaient tous de très bonnes personnes. Leslie aurait pu prendre sa retraite il y a deux ans, mais il avait décidé de continuer. Il avait deux fils. Oui, je pense que tout le village sera aux funérailles, car tout le monde les connaissait.»

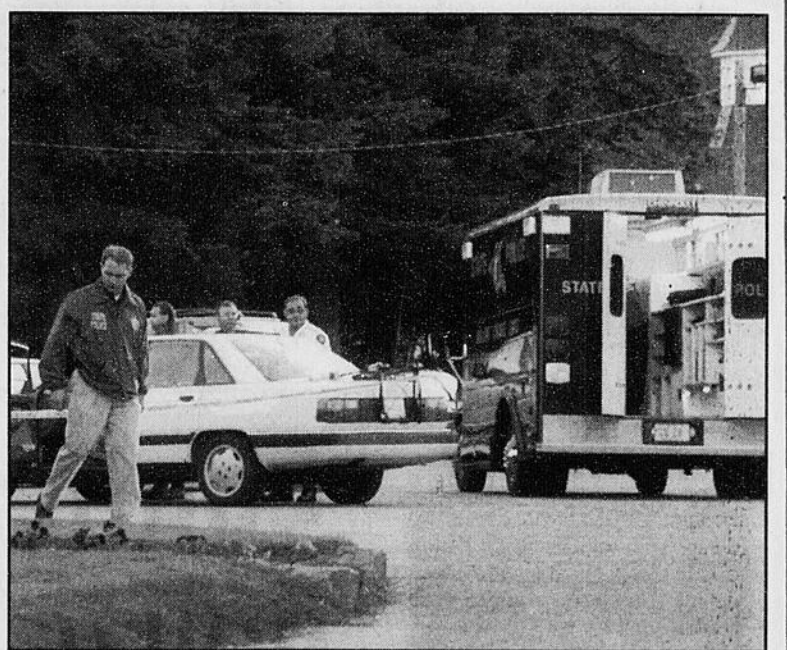
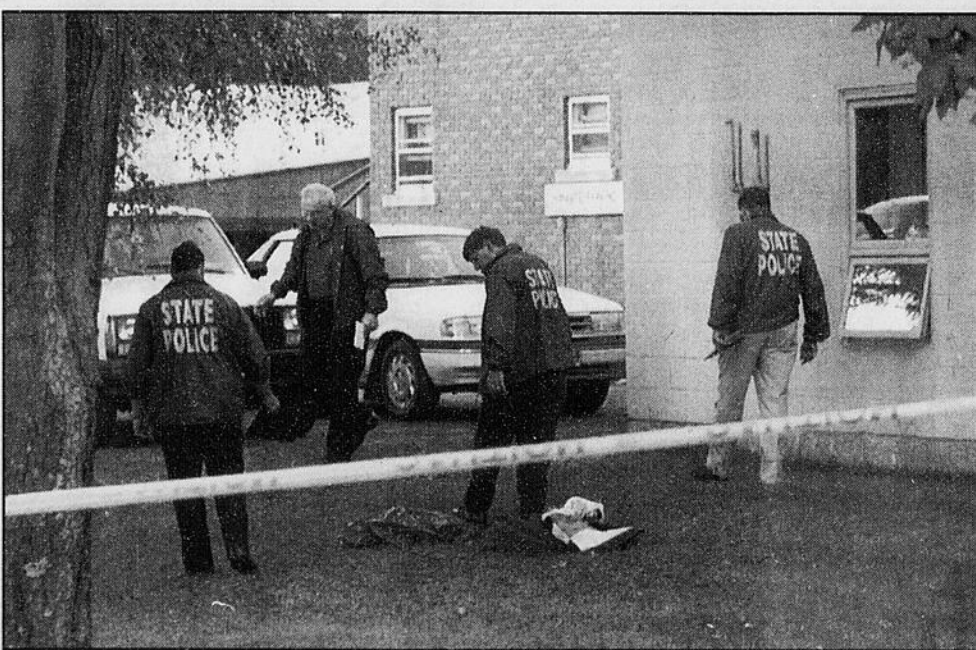


Photos Imacom-Daguerrre, Claude Poulin
Une meute de journalistes a pris d'assaut la petite ville de Colebrook, au New Hampshire, à la suite du drame qui a fait quatre victimes, toutes tuées par un tireur fou. Malgré sa peine, le journaliste Ken Stransky (en haut, à gauche) a répondu du mieux qu'il pouvait à ses confrères des médias sur les circonstances entourant la mort de Vickie Bunnell, avocate, et Dennis Joos, rédacteur en chef du *News Sentinel*.

Le drapeau américain (photo ci-haut) avait déjà été mis en berne hier à Colebrook, après la mort de quatre citoyens appréciés de tous les habitants de cette petite ville de 2500 âmes.

Vers 19 h hier, des policiers arpentaient encore (en bas, à gauche) le terrain à l'arrière des locaux du *News Sentinel*, à la recherche d'indices supplémentaires.

On avait dressé (photo ci-dessous) un large périmètre autour des deux scènes des meurtres commis par Carl Draga.



loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-08-19
6 10 20 25 27
35 36 38 44 48
50 53 58 59 60
62 63 64 65 69

Quotidienne
Tirage du 97-08-19
3 4
565 1117

Extra
Tirage du 97-08-19
NUMÉRO: 837311

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'annonce des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

LaTribune 564-5450
...une publicité qui marche!

LA TRIBUNE	AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
	22 PRÉC. 10	8 PRÉC. 20	21 PRÉC. 40	19 PRÉC. 80	19 PRÉC. 60

QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi	Var	21/7	Québec	Sol	22/10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
Gaspé	Sol	19/6	Fimouski	Var	19/9	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad.	Sol	18/13	St-Georges	Sol	22/10		
La Grande	Var	16/6	Sept-Îles	Sol	17/7		
Lac-St-Jean	Var	21/8	Trois-Rivières	Sol	23/10		
Montréal	Sol	23/12	Val-d'Or	Enu	20/6		

CANADA				USA							
Charlottetown	Sol	20/11	Régina	Sol	24/9	Boston	Var	22/14	New York	Nua	23/17
Edmonton	Sol	23/12	St-John's	Var	15/8	Bridgeport	Nua	23/15	Plattsburg	Sol	24/8
Fredericton	Ave	22/10	Toronto	Ave	21/12	Burlington	Sol	24/8	Portland	Sol	22/11
Halifax	Ave	20/10	Victoria	Ave	23/14	Concord	Sol	23/7	Providence	Var	24/12
Ottawa	Var	23/10	Winnipeg	Ave	24/8	Detroit	Plu	21/13	Washington	Plu	21/18

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Sol	29/22	Mexico City	Nua	25/13	Atlantic City	Plu	22/16	Myrtle Beach	Ave	32/26
Beijing	Plu	25/22	Moscou	Sol	22/6	Cape Cod	Var	22/14	Old Orchard	Sol	22/11
Berlin	Sol	26/16	Paris	Nua	28/18	Daytona Beach	Var	31/24	Orlando	Var	34/24
Hong Kong	Ave	31/26	Port-au-Prince	Var	28/22	Freeport	Var	33/26	Plattsburg	Sol	24/8
Lisbonne	Sol	28/19	Rome	Sol	31/17	Ft Lauderdale	Sol	32/23	Tampa	Var	34/24
Londres	Var	27/18	Tokyo	Sol	30/22	Honolulu	Var	33/26	Virginia Beach	Ora	26/21
						Key West	Var	33/26	West Palm B	Var	33/26
						Miami	Var	28/24	Widwood	Plu	22/16

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

une entreprise de fabrication de convoyeur à déchet.
Journaliers/ères acier
Offre: 2213384
Lieu: Bromptonville
Salaire: 6.70 \$/heure, permanent, temps plein, 44 heures/semaine, jour, soir
Exigences: secondaire V, expérience et/ou connaissance sur ligne de montage dans le domaine de l'acier un atout, expérience sur scie à ruban, avoir bon esprit d'équipe
Fonctions: faire la coupe de métal avec une scie à ruban.

Soudeurs/euses
Offre: 2213375
Lieu: Bromptonville
Salaire: 8 \$/heure et plus selon expérience, permanent, temps plein, 44 heures/semaine, jour, soir
Exigences: expérience de trois ans et plus comme soudeur/euse requise, doit savoir lire des plans, posséder coffre d'outils est un atout, secondaire V, être disponible, avoir esprit d'équipe
Fonctions: tâches de soudure (tig-mig-arc etc.) pour

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts et spectacles:.....C-9
Bandes dessinées:.....D-4
Chez nous:.....B-2
Décès:.....D-7
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....C-8
Opinions:.....A-8
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1
Vivre:.....B-8

L'ENTREPÔT DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

NOUS SOMMES PRÊTS POUR LA RENTRÉE

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

2700, rue King Ouest, Sherbrooke

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Déjeuner sympathique à l'archevêché

Le ciel ne doit plus être très loin de ma portée maintenant. Ce qui me permet d'avancer cela?

C'est que j'ai pris le petit déjeuner en compagnie de Mgr André Gaumond et deux de ses principaux collaborateurs, les vicaires Michel Ayotte et Paul-Émile Paré, hier matin, à la grande cafétéria de l'archevêché de Sherbrooke. Cela devrait me valoir quelques indulgences supplémentaires et possiblement un plus beau bulletin le jour où j'irai frapper à la porte de Saint-Pierre. Je le souhaite du moins.

C'était la première fois que je mangeais des fèves au lard et des croissants en compagnie de trois prêtres, à 8 heures le matin. Nous devions être une dizaine de représentants des médias à avoir accepté l'invitation de Mgr Gaumond.

C'était aussi la première fois que je mettais les pieds à l'archevêché. Wow! Quel château! Vingt-et-une personnes y habitent en permanence. Ça doit leur coûter un bras juste pour le chauffage cette bâtisse-là. Et quelle vue sur le quartier Est de la ville de Sherbrooke!

On oublie souvent que tous les messeigneurs et tous les prêtres de la terre sont avant tout des êtres humains, comme vous et moi. La preuve, c'est qu'ils mangent des fèves au lard, comme vous et moi. Ils raffolent aussi des pets-de-nonnes dans le sirop, comme vous et moi. Avant les repas, il leur arrive même d'oublier de réciter le bénédicité, comme vous et moi. Cela s'est produit hier matin...

C'est Mgr Gaumond qui racontait que ce qu'il aime faire, dès qu'il en a la chance, c'est de se rendre sur le lopin de terre qu'il possède à Saint-Anne-de-la-Pocatière pour y bûcher son bois de chauffage. «Je suis un homme physique quand je suis en vacances. Je ne suis pas du genre à m'étendre sur une chaise longue...», confiait-il.

C'est connu, Mgr Gaumond est aussi un fervent adepte du golf. Il traîne ses bâtons dans le coffre de sa voiture durant tout l'été. Malheureusement, il n'a pu s'offrir qu'une seule ronde jusqu'à maintenant cette saison.

Les prêtres doivent aussi pouvoir composer avec les réalités de leur époque et faire preuve d'ouverture d'esprit. L'un de ceux avec qui j'ai pris le déjeuner hier, n'a pas manqué de me taquiner à propos de mes récentes chroniques qui portaient sur le club de naturistes de L'Avenir. À brûle-pourpoint, on a même jérémié de meurtres qui n'ont jamais été résolus dans la région de Sherbrooke depuis 25 ans.

N'allez pas croire que l'on a discuté que de cela. Au contraire. Il reste que lorsque j'avais 13 ans et que j'agissais comme enfant de chœur à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, je n'aurais jamais pensé pouvoir échanger un jour sur ce genre de sujets avec des prêtres, aussi évolués soient-ils. Encore moins à 8 heures le matin, en mangeant des fèves au lard, à l'archevêché de Sherbrooke...

Savez-vous quoi? J'ai trouvé ce déjeuner drôlement sympathique.

-0-

Reste à savoir jusqu'où l'église catholique peut aller lorsque vient le temps d'afficher plus d'ouverture d'esprit.

Les funérailles de Marie-Soleil Tougas tenues dans une église catholique, même si la comédienne n'a jamais été baptisée, constituent un beau cas. L'Église catholique a-t-elle bien fait d'ouvrir ses portes à ce genre de cérémonie, chaleureuse et émouvante certes, mais relevant plutôt du spectacle que du rite religieux?

Cette cérémonie a dérangé. Même si j'applaudis un peu plus haut les prêtres capables d'afficher plus d'ouverture d'esprit, je me questionne devant pareil débordement.

Que l'on admette toutes sortes de témoignages, que l'on fasse chanter les artistes et que l'on permette la présence des caméras de télévision dans l'église, je veux bien, mais il me semble que c'est un prêtre et non un animateur-vedette qui devrait diriger toute cérémonie tenue à l'intérieur d'une église catholique.

Par ailleurs, que la cérémonie habituellement réservée aux défunts dans une église catholique soit transformée passe toujours, mais que l'on exclut totalement son côté religieux m'apparaît pour le moins dérangeant.

Ce sera quoi la prochaine fois?

Sylvie Lapointe ne digère pas le passe-droit accordé à cinq proprios de chiens «méchants», pour leurs «bébés»

«Et les bébés humains, eux!»

Ève BÉDARD

Sherbrooke

«On a fait une exception pour faire plaisir aux propriétaires qui sont venus pleurer trois ou quatre fois pour leurs chiens... leurs bé-

bés, mais on n'a pas tenu compte des centaines de bébés humains qui ne savent pas que ces chiens sont dangereux!»

L'adoption d'une réglementation plus clémente envers les chiens interdits qui étaient sur le territoire de la ville de

Sherbrooke avant le mois de mai 1997, sème la dissidence au sein du conseil municipal de Sherbrooke.

La conseillère Sylvie Lapointe a voté contre l'amendement et ne démont pas de sa position.

«Si on reconnaît que certains chiens sont méchants, je ne comprends pas pourquoi on ferait une exception pour cinq chiens, poursuit-elle. Ce sont des chiens incompatibles avec le milieu urbain. J'aurais voulu qu'on expulse les chiens et qu'on permette aux propriétaires de donner leur chien à des membres de la famille qui résident en campagne.»

C'est Mme Lapointe qui a fourni l'article de *L'Actualité* provenant de *Québec Science* au conseiller Laurier Cusseau qui en a lu des extraits lors de l'assemblée de lundi. «Il est dit que cette race de chiens deviennent agressifs sans provocation et qu'ils se retournent même contre leur maître», explique Mme Lapointe.

«Une décision loufoque»

Du même avis, le conseiller Laurier Cusseau ajoute que la Ville vient de créer un important précédent juridique en permettant à certains chiens de la race interdite de rester à Sherbrooke.

«Je croyais que les droits acquis ne pouvaient s'appliquer qu'aux personnes morales pour une entreprise ou des immeubles... pas aux chiens! Je suis contre cette décision. Je trouve ça plutôt humoristique, même loufoque», a-t-il affirmé sur un ton désabusé.

Il ne peut souscrire au fait que cer-



Sylvie Lapointe

tains chiens aient des droits et croit que des problèmes pourront découler de l'adoption de cet amendement.

«C'est un règlement contestable. Je vois la personne qui arrive dans la ville de Sherbrooke avec son chien pit-bull et qui se dit victime de discrimination et qui ne veut pas s'en départir... Sûrement, cette partie du règlement va créer d'autres problèmes», soutient M. Cusseau.

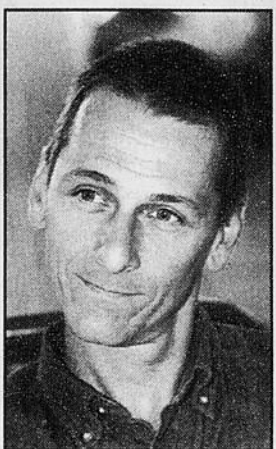
Même si Mme Lapointe et M. Cusseau sont contre le droit acquis des chiens, ils se disent tout de même satisfaits de la réglementation. «Je suis contente que nous ayons adopté des mesures sévères envers d'autres races de chien et nous avons expulsé les races les plus dangereuses», conclut Mme Lapointe.

VOX POP

Que pensez-vous du règlement interdisant certaines races de chien?



Stéphanie Benoit, Sherbrooke: «Le règlement est une bonne chose mais il ne règle pas le problème à la base. C'est l'élevage qu'il faudrait contrôler. Cependant, le droit acquis pour les propriétaires possédant déjà leur chien est correct de la part des élus.»



Pierre Turcotte, Rock Forest: «Il s'agit d'une bonne chose car ça encadre les gens. Ce n'est pas n'importe qui qui peut avoir n'importe quel chien. L'amendement est bien aussi, en autant que les chiens soient contrôlés.»



Rachel Benoit, Sherbrooke: «J'aime les chiens mais j'ai peur des pit-bulls. Toutefois, c'est embêtant car ils ont mauvaise réputation alors que leur comportement dépend peut-être du propriétaire.»



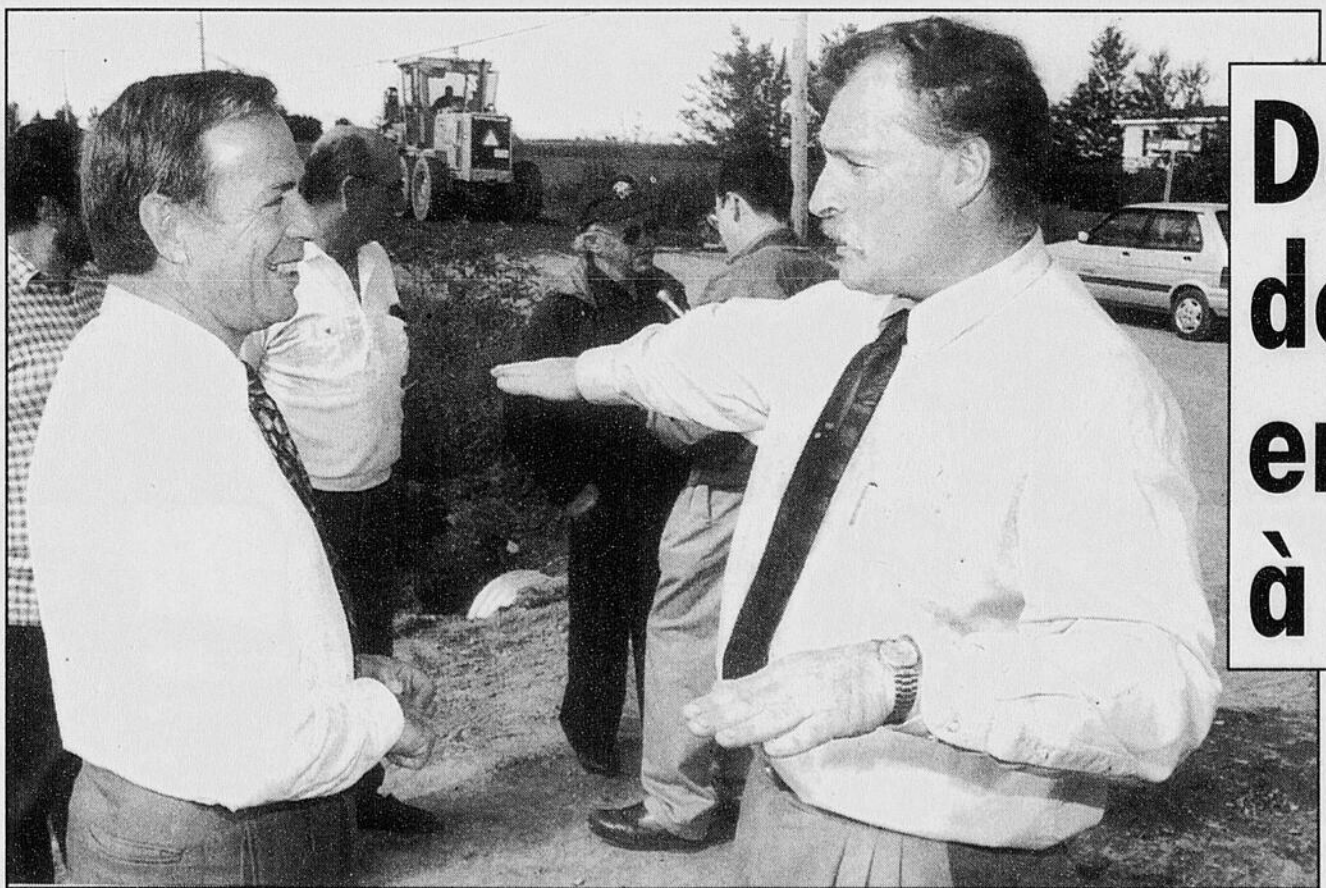
Anne Mondoloni, Sherbrooke: «Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une bonne décision. Les gens devraient avoir le droit d'avoir ces races de chiens en autant qu'il aient une clôture pour leur chien.»



Catherine Allen, Lennoxville: «C'est de la discrimination. Les gens devraient avoir le choix des chiens qu'ils veulent. D'accord, certains pit-bulls sont dangereux, mais pas tous.»



Caroline Doyon, Sherbrooke: «Je ne suis pas sûre d'être d'accord. Ils ne devraient pas les interdire mais mettre des restrictions comme des lois ou des cages. De cette façon, je trouve cela beaucoup trop strict. C'est une forme de discrimination. Les pit-bulls ne sont pas assez dangereux pour les interdire tous.»



Le maire Nelson Berriault et le député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, étaient heureux d'annoncer hier matin que les travaux du Chemin Carrier et du rang 6 de Stoke viendront régler le problème qu'on y rencontre chaque printemps.

Des maux de tête en moins à Stoke

Des travaux font en sorte que le Chemin Carrier et le rang 6 ne seront plus des mers de boue au printemps

Stoke (FG)

Après les trépidations de mécontentement du printemps dernier, on avait droit aux sauts de joie, hier matin, à la hauteur du Chemin Carrier et du rang 6, à Stoke.

Les autorités municipales, avec le maire Nelson Berriault en tête et le député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, procédaient alors à l'inauguration du chantier de réfection de ces deux chemins.

On sait que ces artères rurales qui convergent vers le village de Stoke donnent depuis des années, à chaque printemps, de joyeux maux de tête à ses usagers. Cette année encore, les rési-

dants des alentours, les Pierre Martel, Normand Godbout, Michel Hardy, Bruno Laroche, Rachel Villemaire et plusieurs autres avaient dénoncé la situation. C'est qu'à cause du dégel, ces rangs de colonisation devenaient à la fin de l'hiver de véritables mers de boue.

Dans le tintamarre des camions et de la grosse machinerie lancés dans l'opération de réparation, le député Boucher a confirmé avoir réussi à arracher 75 000 \$ d'un budget discrétionnaire à son collègue des Transports, Jacques Brassard. À cela s'ajoute une enveloppe de 15 000 \$ du bureau même de M. Boucher. La municipalité va y aller dans une proportion quasi sembla-

ble pour compléter les chantiers.

Car outre la réfection du Chemin Carrier et de la portion du rang 6 qui fait défaut, Stoke va procéder à la correction géométrique à l'angle du Chemin Talbot et du rang 2.

Le maire Berriault était heureux de voir que ses démarches auprès de M. Boucher ont porté fruit aussi rapidement. «Je suis agréablement surpris de son action (à M. Boucher). Cette aide nous permettra de solutionner un gros problème», a commenté le maire de Stoke. Il a rappelé que l'argent accordé équivalait sensiblement au budget de construction sur les routes que Stoke peut se payer à chaque année. Et les besoins sont énormes alors que la mu-

nicipalité entretient près de 100 kilomètres de chemin.

Claude Boucher était également satisfait d'avoir répondu à la commande. «Maintenant que Stoke a sauvé son affiliation avec la CSCS (territoire scolaire), c'est au tour des chemins à se refaire une santé... Chose certaine, quand quelque chose fait la manchette à cause d'un problème, c'est agréable d'y annoncer une solution», a-t-il lancé.

Ceci étant dit, le secrétaire régional a précisé qu'avec les travaux qui seront menés dans le secteur, il n'hésitera pas le printemps prochain à venir s'y promener. Même en plein dégel et cette fois avec sa propre voiture. Il a fait le pari que tout sera réglé pour de bon.

RÉSIDENCE MURRAY

Résidence pour personnes retraitées
autonomes et semi-autonomes
Service de dépannage - Convalescence

- surveillance 24 heures
- sonnette d'appel pour urgence
- salle de bain privée complète
- service d'infirmière
- visites médicales
- repas équilibrés
- chambre simple ou suite
- près de l'Hôtel-Dieu



Pour informations, appelez:
ANTOINETTE LÉGÈRE, directrice
10 ans d'expérience dans le domaine

205, rue Murray **569-8988**

Cette résidence est dirigée et administrée par:
**Les Conseillers en hébergement
des aînés du Québec inc.**
(CHAQUI)

Disponible 1er juillet 1997

Réservez dès maintenant

En Cour pour 402 appels harassants en l'espace de 55 jours

Sherbrooke

Souçonnée d'avoir fait 402 appels téléphoniques à un ancien ami en l'espace de 55 jours et causé des dommages à son véhicule, Suzanne Leblanc, âgée de 27 ans, a été traduite hier devant le tribunal.

Elle a été inculpée devant Madame le juge Danielle Côté de la Cour du

Québec, à Sherbrooke, d'appels téléphoniques harassants entre les 26 mai et 21 juillet et de méfait.

Défendue par Me Jean Leblanc, la prévenue a été élargie pendant la durée des procédures sur un engagement de ne pas communiquer avec le plaignant.

C'est l'une des conditions soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur André Campagna.

Selon une source policière, le plai-

gnant a reçu ces appels à différentes heures du jour et de la nuit d'une personne qui parlait ou coupait la communication.

Le 25 mai, il a aussi constaté que sa fourgonnette avait subi pour plusieurs centaines de dollars de dégât.

Mme Leblanc, qui a nié sa culpabilité à ces accusations, devra revenir devant la cour le 10 septembre pour la communication de la preuve dans sa cause.

AU PALAIS DE JUSTICE

Une compensation de 250 \$

Sherbrooke - A la suite d'une séparation, une femme a obtenu une compensation de 250 \$ de son ancien conjoint comme valeur de certains appareils payés avec son argent mais utilisés pendant la vie commune.

Il s'agissait d'un four à micro-ondes ayant servi pendant huit ans ainsi que d'une laveuse et d'une sècheuse durant cinq ans.

Ce montant a été fixé par le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des petites créances, à Sherbrooke.

La preuve avait révélé que les parties ont travaillé pendant la vie commune et déposaient leurs revenus dans un compte conjoint servant à leurs besoins.

Après leur séparation de janvier 1996, la femme a procédé au partage des effets mobiliers achetés ensemble.

Elle a toutefois réclamé la valeur des appareils payés 1300 \$ avec son argent en dehors du compte conjoint.

Le tribunal a tranché en tenant compte de l'utilisation des appareils pendant la vie commune.

Par ailleurs, la femme avait aussi demandé la moitié de la valeur d'une voiture 1987 achetée 9800 \$ en 1991 par les parties et que l'homme a conservée.

Au moment du départ de la requérante, il restait un solde à payer de 5577 \$ sur le véhicule.

Cette automobile ne peut avoir une valeur commerciale excédant le solde dû, a estimé la cour, qui n'a pas retenu la réclamation pour cet item.

Une liberté provisoire et conditionnelle

Sherbrooke - Après s'être engagé notamment à ne pas communiquer avec une ancienne amie et le frère de cette dernière en attendant d'être jugé pour vol qualifié des chaînettes qu'elle portait au cou, effraction chez elle, voies de fait et menaces, Marcel Lavoie, âgé de 34 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire.

Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, lui a imposé cette condition en plus d'interdictions de se rendre sur la rue de la plaignante, de consommer de l'alcool et de l'obligation de garder la paix.

La procureure Hélène Fabi a proposé que Lavoie soit assujéti à ces obligations pour son élargissement.

D'après une source policière, la plaignante s'est faite enlever dans le cou à la fin de juin les chaînettes que le prévenu lui aurait offertes il y a une quinzaine d'années.

L'accusé, représenté par Me Philippe Gilbert, devra revenir devant le tribunal le 25 septembre pour connaître la preuve de la poursuite contre lui.

Escort LX 1997



berline
ou familiale

UN SEUL
PRIX

197\$**
par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.
Climatiseur, trans. aut. et groupe d'équipements 011A.

2,9%
de taux de crédit
Jusqu'à
48 mois

Sur ces modèles 1997
en stock†

THUNDERBIRD

COUGAR • CROWN VICTORIA
GRAND MARQUIS • RANGER
VILLAGER • PROBE • MUSTANG

L'ÉVÈNEMENT
**Je n'en crois pas
mes yeux!**



Aerosport XLT 1997

16 995\$*

Climatiseur, trans. aut., groupe sport et groupe d'équipements 635A.



Explorer Sport 4x4 1997 (2 portes)

299\$**
par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.
Climatiseur, trans. aut., groupe sport haut de gamme et groupe d'équipements 675D.



Explorer XLT 4x4 1997 (4 portes)

359\$**
par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.
Climatiseur, trans. aut. et groupe d'équipements 691B.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



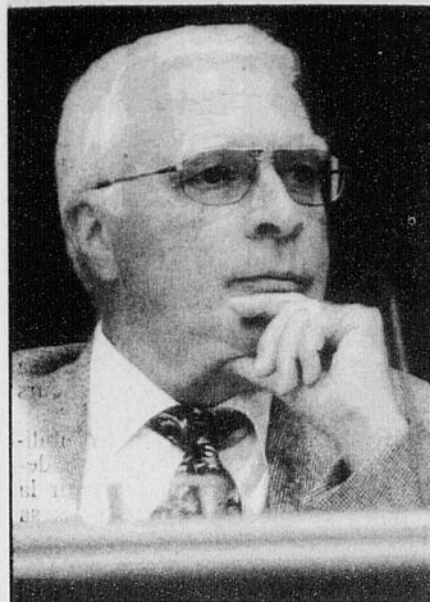
FORD

Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury participants



**MERCURY
LINCOLN**

Immatriculation, assurances et taxes applicables en sus. *3200 \$ de remise et de rabais inclus. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise. Transport (875 \$) en sus. †Première mensualité et mise de fonds ou échange équivalent de 2500 \$ pour l'Escort LX 1997 (berline ou familiale); de 4295 \$ pour l'Explorer XLT 4x4 1997 (4 portes) ou l'Explorer Sport 4x4 1997 (2 portes) exigés. Des frais de 0,06 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. ††Taux de taux de crédit de 2,9 % s'applique à l'achat de modèles neufs 1997 en stock. Sujet à l'approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Laurier Custeau

Custeau était favorable à Canadian Tire

□ Le président du CCU trouve téméraire que la Ville crée des difficultés à un projet de 15 millions \$

Gilles FISETTE
Sherbrooke

La porte est définitivement fermée au projet de modification du zonage sur le boulevard Portland, en face du Carrefour de l'Estrie, afin de permettre la construction d'un magasin-entrepôt de Canadian Tire, estime le président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseiller Laurier Custeau.

«C'est terminé maintenant. Après deux refus, je ne vois pas ce qui pourrait justifier une nouvelle demande», a

déclaré M. Custeau, au lendemain de la décision des membres du conseil municipal de donner suite à la recommandation du CCU et de refuser la modification au zonage.

Si le CCU a recommandé le refus à la demande de modification au zonage, son président, lui, aurait pris une toute autre décision.

«Je n'ai pas voté comme président puisqu'il n'y avait pas lieu de trancher le débat, une majorité de membres du comité étant en désaccord avec la demande. Si j'avais eu à voter, j'aurais acquiescé à la demande», a rapporté M. Custeau afin de justifier pourquoi, à ti-

tre de conseiller, lors de l'assemblée du conseil de lundi soir, il a voté à l'encontre de la recommandation de son comité.

Selon M. Custeau, le CCU n'a pas pris la meilleure décision. Il est aussi d'avis que le conseil a été induit en erreur lorsqu'on lui a dit que la compagnie Canadian Tire serait prête à envisager d'autres sites si celui de la rue Portland lui était refusé.

«Ce n'est pas ce que le représentant de Canadian Tire a dit... Mais il est trop tard... Depuis 1985, personne n'a voulu construire des habitations à cet endroit. Si rien ne se fait, la question

pourrait venir à savoir si la Ville n'a pas été téméraire de dire non à un projet de 15 millions de dollars», a dit M. Custeau.

Il a déclaré avoir changé d'idée dans ce dossier à la suite de garanties de la part de M. Adams que le projet se réaliserait à très court terme.

Rappelons que Marcel Adams a fait part de sa volonté de s'adresser maintenant au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, dans l'espoir que ce dernier interviendrait et fasse modifier la décision du conseil municipal de Sherbrooke.

Dérapiage fatal: le conducteur a peut-être tenté d'éviter un chevreuil

Rock Forest (psj)

Les expertises de reconstitution de la tragédie de samedi, boulevard Bourque, à Rock Forest, confirment l'hypothèse de flaque d'eau qui aurait provoqué le phénomène d'aquaplanage, de perte de contrôle et d'embarquée de la voiture.

«Peut-être que la survivante, Mme Nathalie Nadeau, quand il sera possible de la rencontrer, pourra confirmer s'il y

avait un obstacle à éviter» a ajouté M. Constant Robidas, le directeur de la Sûreté municipale de Rock Forest.

Il faut dire qu'à l'endroit où l'on note un premier mouvement brusque de la voiture Camaro dans laquelle prenait place M. Stéphane Roy et M. Richard Potvin, deux hommes d'affaires de Saint-Élie-d'Orford de même que Mme Nadeau, l'épouse de M. Roy, se trouve à l'endroit exact où les chevreuils traversent occasionnellement le boulevard.

L'accident, rappelons-le, s'est pro-

duit vers une heure de la nuit, samedi, à un moment où une pluie abondante balaçait le secteur.

Lundi, il y a eu expertise mécanique sur la voiture de M. Roy. Cet examen a confirmé un bon état général de la voiture, mais l'usure des pneus.

Hier matin, l'agent Serge Nollet, un expert-restitutionniste de la Sûreté du Québec en scène d'accident, de même que le policier-enquêteur André Lemire, de la Sûreté municipale de Rock Forest, ont effectué diverses expertises sur les lieux de l'accident.

La présence d'une flaque d'eau pourrait expliquer l'embarquée. «Il s'agit pour nous de boucler la boucle, de fermer la porte aux diverses hypothèses que l'on pourrait soulever» a ajouté M. Robidas.

Depuis dimanche, Mme Nathalie Nadeau repose à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal où elle doit subir une intervention chirurgicale délicate. À cause de l'état de faiblesse générale de la blessée, les autorités médicales ont reporté, à deux reprises, de 24 heures l'opération prévue.

On sait que Mme Nadeau a subi de graves blessures sur toute la partie inférieure du corps. On croit que l'intervention pourrait avoir lieu aujourd'hui.

Quand le policier-enquêteur aura pu la rencontrer, le dossier de la tragédie sera pour ainsi dire complet.

La SSJB honorera Richard Tremblay

Béatrice FARAND
Sherbrooke

Recevoir un prix pour un engagement communautaire constitue une chose; mais le recevoir en disant qu'il devrait être séparé en plusieurs morceaux afin de le partager avec tout ceux qui ont touché à son organisme de près ou de loin est une autre chose. Ça prouve encore plus que cette personne mérite ce prix.

Richard Tremblay, fondateur, vice-président et directeur général de l'Association canadienne des dons d'organes (A.C.D.O.) recevra le 19 septembre prochain le prix *Imelda Lafebvre* de la Société Saint-Jean-Baptiste pour son engagement communautaire.

Ce prix du bénévolat, en quelque sorte, fondé l'an dernier veut rendre hommage à l'organisme et à l'homme en même temps. Marcel Bureau, de la Société Saint-Jean-Baptiste, mentionne qu'ils veulent ainsi lui démontrer qu'ils apprécient son dévouement et son travail. «Il s'agit d'une belle personnalité et d'un beau mouvement», admet-il.

Richard Tremblay se dit plus que flatté de cette attention. «J'en suis très honoré et je l'accepte au nom de la cause plus qu'en mon personnel. Tout ce que j'espère, c'est que ça va rejaillir sur la cause des dons d'organes.»

Richard Tremblay recevra le prix du mérite communautaire. Pourtant, bon nombre de personnes se donnent jour après jour à la cause communautaire. Alors pourquoi lui plutôt qu'un autre?

«Voilà pourquoi j'en suis si honoré», répond M. Tremblay. Je crois qu'ainsi, les gens de la Société Saint-Jean-Baptiste voulaient également souligner la cause. Avec mes confrères, nous avons mit énormément d'énergie dans les dons d'organe car il y a toujours une pénurie d'organes. Il s'agit d'un engagement merveilleux. Cependant, il y a plein de gens à Sherbrooke qui mériteraient ce prix également, je peux vous l'assurer.»

Fondé en 1984, l'Association canadienne des dons d'organes a vu le jour grâce à M. Tremblay et M. Jean-Jacques Bégin qui s'est mérité le prix l'an dernier. L'organisme a fait ses débuts dans la ville de Sherbrooke que M. Tremblay qualifie de la capitale des dons d'organes et de la sensibilisation.

LE MEILLEUR SYSTÈME D'AMAIGRISSEMENT AU QUÉBEC

PLAN D'AMAIGRISSEMENT SUPERVISÉ

«P.A.S.»

Mesdames, vous avez entre 20 et 100 livres à perdre, n'hésitez pas, appelez-nous. Nous avons les solutions:

- menus variés, équilibrés
- exercices progressifs
- instructrice privée 3 fois/semaine
- rencontres d'information et de motivation

BRÛLE-CALORIES

Le système d'amaigrissement le plus populaire et le plus économique

- Maigrir en s'amusant, apprendre à s'alimenter, se motiver en groupe, menus variés et équilibrés
- Exercices sans saut avec une professionnelle diplômée
- cours dynamique avec d'excellents résultats

PROCHAINE SESSION 24 AOÛT

- 8 semaines
- pré-inscription: 9 août au 20 août
- journée d'information: le lundi 18 août à 19 h 45

Femme Estrie

CENTRE DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

«Pour femmes seulement, un point c'est tout»

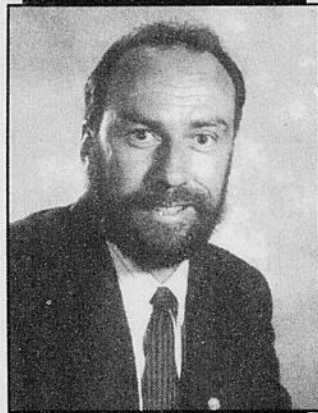
2154, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
822-2224

8 semaines vers un nouveau mode de vie

LA CLÉ FINANCIÈRE

Assurances • Placements
Services financiers

822-2717



M. Marcel Nault
Représentant des ventes

La direction de **SHERBROOKE HONDA** est fière d'annoncer la nomination de M. Marcel Nault au sein de son équipe des ventes.

M. Nault, oeuvrant dans le domaine depuis de nombreuses années et connaissant à fond le produit **HONDA**, sera en mesure de répondre à vos attentes, au niveau qualité du produit et service à la clientèle.

SHERBROOKE HONDA

2615, rue King Ouest, Sherbrooke
566-5322

Le Coin de L'artisanat

LA BOUTIQUE SPÉCIALISÉE EN MATÉRIAUX DE FABRICATION ET DE BRICOLAGE EN ESTRIE

- ✦ Fleurs séchées, rubans, tissus décoratifs et dentelles
- ✦ Paniers décoratifs, couronnes, poupées ✦ Laine pour tricot
- ✦ Moules pour fabrication de chocolat ✦ Cours et démonstration
- ✦ Céramique, peinture acrylique, stencils et transferts

La plus grande boutique spécialisée en artisanat au Québec!

45, rue King Ouest, Sherbrooke
Coin King et Des Grandes Fourches
569-7444
(stationnement municipal à l'arrière)

«Enfin chez nous!», s'exclame l'Académie musicale

AVIS DE NOMINATION

Monsieur Gérard Fournier, d.d., est fier d'annoncer la nomination de monsieur Doménic Lussier, à titre de denturologiste. À la fin juin 1997, monsieur Doménic Lussier, diplômé du Cégep Edouard-MontPetit, s'est joint à l'équipe de la Clinique de denturologie Gérard Fournier. Sa précieuse collaboration facilitera la satisfaction d'une clientèle croissante.

Monsieur Lussier offre des services de qualité professionnelle qui répondent à tous les types de besoins rencontrés à la Clinique. Il pratique la denturologie avec minutie et précision dans le but de réaliser des produits esthétiques et fonctionnels qui apportent le maximum de satisfaction à la clientèle.

Doménic Lussier, d.d., sera en service à la Clinique de denturologie Gérard Fournier aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 18 h à 21 h, le vendredi de 12 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 16 h.



Clinique de denturologie
GÉRALD FOURNIER, d.d.

250, rue King Est, bureau 14, Sherbrooke
569-0664
URGENCE EN TOUT TEMPS



Karine TREMBLAY

Sherbrooke

Après 50 jours passés à sillonner les routes canadiennes et américaines, les jeunes de l'Académie musicale des Cantons de l'Est revenaient, hier matin, en terre sherbrookoise.

Comme il est de coutume, le groupe s'est arrêté au restaurant Charlie pour y manger une bonne poutine.

«Quand on a vu les pancartes annonçant Sherbrooke, sur le bord de la route, on s'est dit: enfin chez nous!», s'exclame Olivier Adam.

«Moi, j'aurais le goût d'embrasser le sol!», lance en riant Mélanie Adam qui, après avoir marché au sein de l'Académie pendant plusieurs années était, cet été, instructrice dans le corps de tambours et clairons.

Heureux d'être de retour et d'apprécier le confort de la maison familiale, les jeunes se disent quand même un peu tristes que la saison soit déjà terminée.

«De retour de tournée, ça me prend toujours une semaine à m'en remettre!», dit Jean-François Dubois. Et quand, vendredi, j'ai réalisé qu'on faisait le show pour la dernière fois, je me suis dit que



Marie-Claude Larochelle, Marie-Ève Cournoyer et Jean-François Dubois ont grandement apprécié la poutine de chez Charlie qu'ils sont venus déguster en compagnie de tous les membres de l'Académie musicale.

c'était le point culminant de l'été: on a travaillé toute l'année pour monter le spectacle qu'on allait présenter pour la dernière fois. Les 11 minutes que durent notre prestation ont été très intenses!»

Aux dires de tous les musiciens interrogés, chacun a donné son plein maximum lors de cette dernière compétition, ce qui a valu à

l'Académie de se classer 16e au monde.

«Sur le terrain, tout le monde pleurait!», se rappelle Marie-Claude La Rochelle.

Selon Olivier Adam, l'esprit d'équipe était à nul autre pareil cette année. «C'est vrai, renchérit Mélanie Adam. L'équipe était très unie... Une chance, parce qu'avec

tous les pépins qu'on a connus cette année, je pense qu'on n'aurait pas tenu le coup!»

De retour, tous veulent profiter des prochains jours pour faire... rien! Pour plusieurs, le répit sera toutefois de courte durée: «Moi, je commence déjà l'école la semaine prochaine!», lance Marie-Ève Cournoyer.

Denim tout-terrain

25% de rabais

sur une sélection de denim pour femmes, hommes et enfants

Levi's[™], Manager, Ikeda, Buffalo, Calvin Klein, SilverTab[™], Attitude et Retreat Blues!



Offre en vigueur jusqu'au 7 septembre 1997. Articles en denim pour femmes, hommes et enfants pas offerts dans toutes les marques. Solderie des manufacturiers exclue de cette offre. Rabais sur les prix courants étiquetés.

BREVES MUNICIPALES

Un pas de plus à la prison

Le projet de mise en valeur de la prison Winter a franchi une nouvelle étape, lundi soir, lorsque le conseil municipal de Sherbrooke a accepté de modifier le règlement de zonage de manière à y permettre «l'entreposage intérieur d'archives, de biens et d'effets domestiques ou d'affaires qui ne sont pas destinés à la vente et qui ne constituent pas une production manufacturière ou industrielle, pourvu qu'aucun espace n'est réservé pour le stationnement de véhicule lourd et qu'aucun véhicule lourd n'est autorisé d'emprunter les rues High et Island».

Rappelons que la Société de sauvegarde de la vieille prison de Sherbrooke pilote présentement un projet qui redonnerait vie à l'immeuble grâce à deux vocations. En plus d'un centre d'interprétation, elle veut y aménager un lieu d'entreposage léger que veut louer une entreprise de déménagement.

Plusieurs sites pour les gîtes

Depuis lundi soir, de nouvelles zones ont été ajoutées à celles où, à Sherbrooke, il était déjà possible d'implanter un gîte touristique.

Toutefois, du même souffle, le conseil a suivi la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et refusé d'y inclure la zone où est situé l'un des deux gîtes touristiques présentement en opération dans la ville, soit celui de Jacques Boulanger et de France Paradis situé sur la 12e avenue.

Ce gîte «toléré» depuis trois ans a été refusé parce qu'il n'est pas situé dans une zone patrimoniale, parce que la location de chambre n'est pas autorisée dans cette zone et que la résidence n'est pas située à proximité des activités touristiques. Toutefois, le conseil a estimé que rien n'empêche ce couple de formuler une demande de révision de la décision du CCU. Des conseillers ont demandé qu'on vérifie si des promesses d'inclusion n'avaient pas été faites à ces deux citoyens et qu'on leur explique pourquoi une telle situation a été tolérée si longtemps. Ils attendent des réponses lors de la prochaine assemblée.

Des arrêts pour Hélène-Boullé

Des parents tentent présentement d'obtenir l'installation de arrêts supplémentaires sur la rue Malouin, dans le quartier nord, près de l'école Hélène-Boullé. Ces parents plaident que ces panneaux sont nécessaires pour assurer une meilleure sécurité aux enfants.

Pour appuyer leurs arguments, ils ont déposé au conseil municipal une pétition endossée par une centaine de personnes ainsi qu'une lettre d'appui provenant de la direction de cette école.

Ouverture de rue

Le tronçon reliant la rue Aberdeen à la rue des Grandes-Fourches est maintenant ouvert à la circulation, permettant ainsi aux automobilistes et, surtout, aux camionneurs d'éviter

Tu as entre 17 et 21 ans?

Tu as le goût des défis et de l'aventure?

Katimavik

Un programme unique de formation qui t'offre 8 mois de vie de groupe et de travail bénévole dans 3 régions du Canada.

Katimavik défraie les coûts de transport, nourriture et logement, et te remet une bourse de 1 000 \$ au terme du programme.

Tu cherches une expérience de travail pratique?

Alors saisis ta chance!

Contacte-nous au (514) 868-0898 ou au 1-888-525-1503 (sans frais), ou envoie tes coordonnées par télécopieur au (514) 868-0901.

la rue Dépôt et la rue King ouest lorsqu'ils veulent transiter de la rue des Grandes-Fourches Nord vers Wellington sud et vice-versa.

Service d'autobus

La Ville de Sherbrooke autorise l'entreprise Auto-bus Mercier, d'établir un service entre Sherbrooke et Québec, via Thetford Mines.



Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

ATTENTION, VOUS ÊTES DIABÉTIQUES...

L'Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke est à la recherche de personnes diabétiques de 65 ans et plus intéressées à participer à un programme d'exercice physique.

Si vous êtes intéressé(e), appelez

Julie Ménard au 569-3661, poste 477

La CSCS en guerre contre les trafiquants de drogue

Sherbrooke (MR)

Les trafiquants de drogue repoussent comme de la mauvaise herbe dans les écoles et le conseil des commissaires de la CSCS a décidé d'appuyer formellement ses directions pour faire la guerre à ces fauteurs de troubles.

Ainsi, le conseil a-t-il adopté unanimement une politique d'interdiction des drogues à la CSCS qui a pour objectifs de protéger la population étudiante contre les effets néfastes de la drogue, de valoriser les non-consommateurs, d'aider les consommateurs à cesser leur consommation, d'utiliser des moyens répressifs afin de contrer le trafic de drogues à l'intérieur des écoles et des centres de la Commission scolaire de Sherbrooke.

«De mémoire, raconte le président de la CSCS, M. Noël Richard, il y a eu cinq ou six expulsions de trafiquants des écoles de la CSCS l'an dernier. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que, quand les trafiquants voient qu'on arrête les leaders, il y a trois fois plus de jeunes qui décident de quitter l'école. L'an passé, les cinq ou six expulsions ont amené une quinzaine de jeunes à partir d'eux-mêmes.»

C'est une réalité que confirme le directeur de l'école Montcalm, M. Régnald Sirois. «Il y a deux ans, je suis allé devant le conseil des commissaires pour demander une expulsion, mais l'an dernier, alors que nous nous apprêtons à porter des accusations, quatre jeunes ont quitté l'école d'eux-mêmes sans attendre la suite des événements.»

Régnald Sirois dit que le simple consommateur de drogue est suspendu pour deux jours s'il est pris en flagrant délit. Ses parents sont prévenus et l'élève ne peut retourner en classe qu'à con-

dition d'accepter de rencontrer une personne compétente, travailleur social ou psychologue par exemple, pour discuter de son problème.

Quant aux trafiquants, on leur fait systématiquement la lutte, grâce à la présence d'un policier à l'école, une demi-journée, une journée ou deux jours par semaine; c'est variable. Les policiers interrogent des jeunes, remontent la filière, enquêtent, puis portent des accusations. C'est alors qu'une direction peut demander l'expulsion, ce que l'article 242 de la Loi de l'instruction

public permet.

La nouvelle politique de la CSCS demande que les parents soient impliqués dans la recherche de solutions et qu'on leur apporte le support requis. Elle demande que des programmes d'intervention précoce auprès des jeunes, des parents et des élèves adultes soient développés, tout comme un programme de perfectionnement pour les intervenants adultes.

La politique veut aussi que soit développée une stratégie visant à responsabiliser le jeune et l'élève adulte face à

l'éducation, à la prévention et à la répression. Elle ajoute qu'il faut s'assurer que le jeune et l'élève adulte soient bien au courant des règles de conduite et de sanction concernant la possession, l'utilisation et le trafic de drogues à l'école.

Enfin, la politique prévoit que toute forme d'exclusion pour un motif de drogue s'accompagne d'une réhabilitation et d'une réinsertion sociale lors du retour de l'élève.

C'est dès le 1er septembre qu'entre en vigueur cette politique.

FAITS DIVERS

L'amour plutôt que l'agression

Sherbrooke (psj) - L'adolescente de 15 ans qui désirait s'enfuir aux États-Unis avec son ami de cœur de 22 ans, samedi dernier, devait rencontrer hier le substitut du procureur général.

Le procureur veut simplement s'entretenir avec la jeune femme pour s'assurer que les informations qui lui ont été transmises sont exactes et qu'à proprement parler, il n'y a pas eu crime.

Rappelons que le périple du couple, qui avait quitté Sherbrooke quelques heures plus tôt, avait pris fin au poste de douanes de Derby, au Vermont.

Au tout début de l'incident, on avait cru à une affaire d'enlèvement, de séquestration et même d'agression sexuelle.

On devait apprendre plus tard que l'adolescente avait laissé une lettre à sa mère dans laquelle elle expliquait son intention d'aller vivre aux États-Unis avec son ami.

Une fois que les éléments de l'affaire ont été éclaircis, on s'est aperçu que l'incident ressemblait davantage à une idylle de jeunesse...

Chalet incendié: l'ex-ami suspecté

Sherbrooke - La Sûreté du Québec de Coaticook progresse, a-t-on appris hier, dans l'enquête concernant l'incendie d'un chalet, chemin Cedarville, à Ogdén, dimanche dernier.

Pendant l'absence de la locataire, un incendie que l'on croit d'origine volontaire a été allumé dans le chalet, y causant des dommages de l'ordre de 80 000 \$.

Ayant été aperçu dans le secteur quelques minutes avant la découverte de l'incendie, le suspect pourrait être l'ancien compagnon de la locataire.

Vol de 10 000 \$

Sherbrooke - Des cambrioleurs ont profité de la nuit de lundi à hier pour s'introduire dans une maison privée, rue Allen, dans le quartier Est de Sherbrooke et y dérober pour plus de 10 000 \$ de biens.

Ils ont tracé leur chemin par une fenêtre du sous-sol. Une fois à l'intérieur, ils ont fouillé partout pour finalement jeter leur dévolu sur un téléviseur, deux ordinateurs et leurs composantes, des logiciels et une calculatrice.

La valeur des biens a été établie à près de 10 500 \$.

Les voleurs, avant de quitter les lieux ont vidé un peu partout le contenu d'un extincteur à poudre sèche ce qui a causé des dommages d'environ 1000 \$.

Scie à béton retrouvée

Ascot - Le conducteur d'une camionnette «pick-up» a perdu vers 14 h, lundi après-midi, une scie à béton à essence qui est tombée de la boîte de son véhicule, dans le secteur Montée d'Ascot et rue Dunant, à Ascot.

Un patrouilleur de Métro Police Ascot-Lennoxville se trouvait justement à cet endroit en train de compléter un constat d'accident de la circulation quand l'incident s'est produit.

Si le propriétaire se reconnaît, il est invité à communiquer avec Métro Police, à 564-2120. Sur description de la scie et de la marque, permettra de la restituer.

Mieux communiquer avec soi-même, avec les autres.



Stage du 24 au 29 août

À Stoke, région de Sherbrooke, très beau site, lieu de repos.

450 \$ nourriture, hébergement compris.
340 \$ sans hébergement.

Information :
Centre de formation
☎ (819) 348-4397
sans frais 1 888 847-4397



Prenez votre temps.
Versez-vous un grand verre de thé glacé.
Allongez-vous au soleil.
Regardez tranquillement nos tableaux.
C'est donc facile de magasiner une Saturn.
Encore un peu de thé glacé?

Prenez votre temps, regardez, comparez, réfléchissez, prenez encore votre temps, faites vos calculs : l'été est trop court pour s'énerver. C'est comme ça que Saturn voit les choses l'été..., l'automne, l'hiver et le printemps. Pas de pression, pas de marchandage, pas de stress, juste du temps, tout le temps dont vous avez besoin pour faire le meilleur choix. C'est la façon Saturn de faire les choses tout autrement. Bonne Saturn et bonnes vacances!



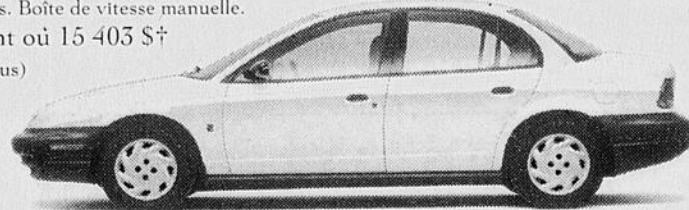
Pour faire tout autrement

La Saturn SL1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
174 \$	2000 \$
204 \$	1000 \$
234 \$	0 \$

234 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0\$ comptant ou 15 403 \$†
(transport inclus)



La Saturn SW1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
200 \$	2000 \$
230 \$	1000 \$
261 \$	0 \$

261 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0\$ comptant ou 16 113 \$†
(transport inclus)

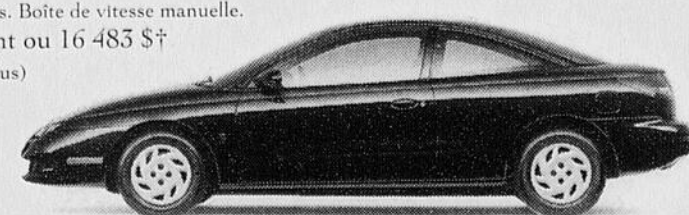


La Saturn SC1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
189 \$	2000 \$
220 \$	1000 \$
250 \$	0 \$

250 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0\$ comptant ou 16 485 \$†
(transport inclus)



*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. A la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre. Les frais d'acquisition de 350 \$ sont inclus.

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
823-1400

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
378-1404

Saturn Isuzu de Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
474-4270

EDITORIAL

Rien ne sert de mordre sans lâcher prise



Jacques PRONOVOST

Il n'aurait servi à rien de mordre sans lâcher dans la réglementation relative aux chiens dangereux à Sherbrooke. La décision prise par le conseil municipal lundi soir tient de la logique, de la cohérence et d'un brin de compassion pour les propriétaires de chiens.

Si les pit-bulls, et principalement ces chiens qui ont mordu une jeune fille au début de l'été, ne méritent aucune sympathie, il en va autrement des propriétaires d'animaux dont la passion est presque de l'amour pour leurs bêtes. En reconnaissant leurs droits alors que la réglementation n'interdisait pas leur possession, les conseillers municipaux ont agi sagement. En assortissant leur présence d'une réglementation sévère allant de la muselière à la stérilisation, ils ont agi en bons pères de famille. En favorisant l'élimination des chiens ayant attaqué une personne, ils font preuve de responsabilité.

On peut japper, trouver qu'ils n'ont pas été assez loin. Et si un des cinq pit-bulls restant dans les limites de Sherbrooke mordait un jour un autre enfant, on se gargariserait d'avoir protesté. Collectivement, nous serions tentés de les clouer au pilori. Pourtant le risque, assorti des conditions imposées, notamment les cours de dressage, l'interdiction de les promener dans les lieux publics et l'assurance en responsabilité civile obligatoire, est un risque assumable pour la société. Notamment pour les quelques années que ces chiens vivront encore avant leur extinction définitive de la ville.

Encore que la question reste entière. En éliminant les pit-bulls et autres chiens de races semblables, on élimine une partie du problème, celui des morsures puissantes de ces chiens aux capacités spéciales. Leur histoire, leur développement... et leurs maîtres pas toujours très conscients ont causé leur perte.

D'autres personnes subiront malheureusement des morsures de chiens dans les prochaines années. Elles ne proviendront pas de pit-bulls, mais elles resteront toutes aussi intolérables. Même venant d'un chihuahua. Le problème sera toujours de tracer la ligne entre les races permises et les autres, les dangereux et les moins dangereux, les doux qui soudainement mordent sans qu'on sache pourquoi.

La voie de la raison s'adresse plus aux propriétaires qu'aux animaux. Toute réglementation ne vise en définitive que ceux-ci. Ils doivent être responsabilisés, ils doivent être en plein contrôle de leur animal, ils doivent subir les conséquences de l'abus du privilège qui leur est consenti. Le berger allemand mal dressé, battu, laissé à lui-même, sera un jour aussi dangereux que n'importe lequel des pit-bulls. Comme ces derniers peuvent être de gentils compagnons pour ceux qui savent les dresser, en prendre soin, les contrôler.

Même les citoyens possédant des chiens qui jappent sans arrêt doivent être sanctionnés. Ils dérangent la quiétude des voisins. C'est peut-être moins grave qu'une morsure, mais les

nuits blanches apportent parfois d'autres problèmes tout aussi importants. C'est à leur propriétaires de les dresser convenablement. Devrait-on bannir tous les chiens d'accompagnement parce que de leurs semblables ne cessent de réveiller les voisins?

Dans quelques années, les Sherbrookoïse ne posséderont aucun pit-bull. Ce n'est pas un drame pour ceux qui n'en possèdent pas aujourd'hui; mais les éliminer maintenant l'aurait été pour certains propriétaires à qui ont permis de s'y attacher dans les dernières années.

On ne peut aseptiser la vie en société. Mais on peut en baliser les privilèges en tentant de faire en sorte que la censure ne nous enferme pas dans des bulles de verre. Sinon aucun chat ne serait tolérable quand quelques-uns se battent sous nos fenêtres occasionnellement. Il faudrait tuer toutes les corneilles qui nous éveillent de tôt matin, masquer ce soleil qui empêche de dormir celui qui s'est couché trop tard la veille ou trop tôt au petit matin en revenant de travailler.

Aucune comparaison possible avec le pit-bull-dévoreur. Elle est exagérée. Peut-être comme notre réaction viscérale quand un chien mord. Nos peurs, notre intolérance, nos émotions ne doivent pas nous amener à vouloir éliminer tout ce qui choque la préférence de la majorité, à l'encontre du goût de minorités.

Dire que certaines personnes ayant perdu des êtres chers plaident pour le contrôle des libérations conditionnelles plutôt que pour la peine de mort...

TÉMOIGNAGE

À la mémoire de Louise Pothier

Ces quelques mots simplement pour te dire combien ton départ précipité m'a chagriné. Retenue à Québec, j'apprenais ce qui t'arrivait, quelques jours à peine avant ton décès, alors que je téléphonais à ta résidence pour te transmettre enfin ma nouvelle adresse. J'apprenais alors que tu étais malade et souffrante. Puis, quelques jours après, avant même que je n'aie eu le temps de te revoir, j'apprenais ton décès.

Que Sherbrooke m'a alors paru loin de Québec, et quels regrets j'ai alors éprouvés de ne pas avoir communiqué avec toi depuis presque trois ans. Puis, j'ai soudain pensé que...

Je sais déjà que le dialogue amorcé avec toi, en secondaire III alors que tu m'enseignais l'histoire à l'école LeBer, à Sherbrooke, pourra se poursuivre. Et cela me rassure et me console un peu, de penser que je pourrai toujours te rejoindre là où tu es, et surtout que je pourrai toujours m'inspirer de ta vie pour poursuivre ma route.

J'ai souvenir de tant de repas pris avec toi, de tant de restaurants visités, et de tant de nos conversations durant toutes mes années de Cégep et d'Université, tes expériences de voyages s'entre-mêlant alors à mes histoires de travaux à remettre, d'exams à passer, de nouveaux cours, de nouveaux professeurs, de mon travail de fin de semaine dans un hôpital, de tes engagements, etc...

Que d'encouragements tu as su me refiler, si habilement que je réalise à peine, maintenant, à quel point tu m'as aidée et encouragée à poursuivre. Par la qualité de ton écoute, tu étais l'écho



Louise Pothier

positif à ce que je rencontrais de difficile, dans tous les aspects de ma vie d'alors et en ce sens, je te dois en grande partie, mes meilleurs succès.

Là où tu es, chère Louise, s'il-te-plaît, garde un oeil sur nous, on sait jamais... et profite bien de cette Vie nouvelle et éternelle: je te la souhaite pleine de tendresse, d'amitiés douces, pleine de rires aussi. Toi qui aimait tant rire.

Y a-t-il une bibliothèque là où tu es? Remplie de tous les livres que tu n'as pas eu le temps de lire ici. Toi qui aimait tant lire. Une bibliothèque aussi pour tous les livres qui naîtront de la plume des étudiants et étudiantes à qui tu as, au cours de ta carrière d'enseignante, transmis le

goût de prendre plume et page blanche pour aller au bout de nos rêves et de nos projets.

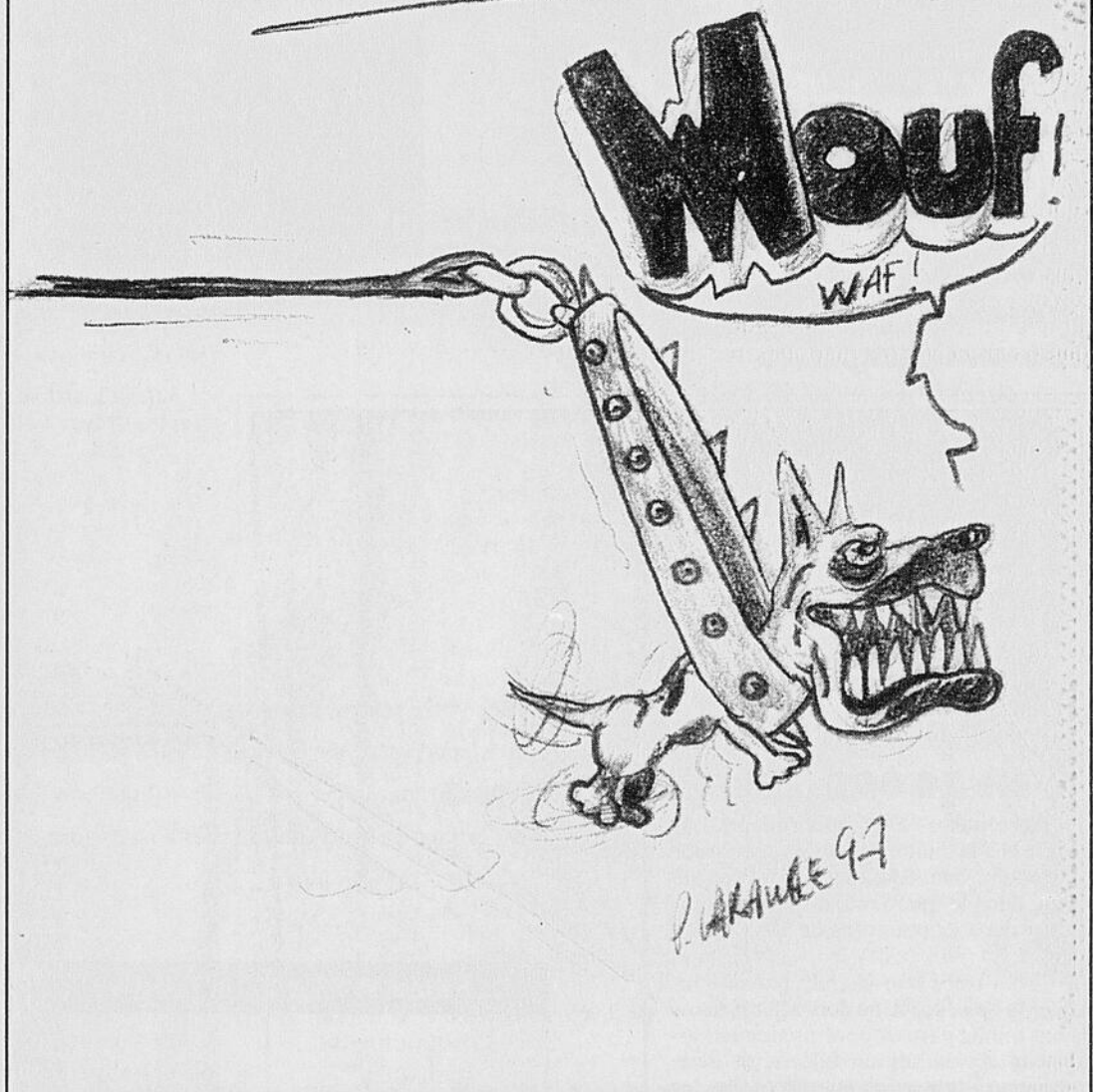
Puisse-t-il y avoir, pour les jeunes d'aujourd'hui, des êtres qui te remplaceront et qui sauront, aussi bien que toi, ouvrir le chemin.

En terminant, chère Louise, là où tu es, n'oublie pas de garder un oeil sur nous... Au cas où on aurait besoin d'un petit signe d'encouragement. Pour continuer à travailler à la construction d'un monde meilleur. Comme tu nous l'as appris.

P.S.: je te remercie Louise. Et je remercie le ciel de t'avoir connue.

Gaétane Fournier
Québec

UNE NOUVELLE RACE DE CHIENS DE GARDE POUR CONTOURNER LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS ??



POINT DE VUE

Des citoyens d'East Hereford favorables au projet de gazoduc

Depuis quelques semaines déjà, le prolongement du gazoduc de TransQuébec & Maritimes (TQM), devant traverser East Hereford, fait couler beaucoup d'encre. Ce que l'on entend surtout, ce sont tous les problèmes que cela pourraient engendrer pour les propriétaires et la municipalité.

Nous sommes pour la plupart justement propriétaires de terrains sur lesquels le gazoduc doit normalement passer. Etant personnellement concernés, nous avons cru important de donner notre point de vue sur le sujet.

Plusieurs points importants ont été apportés tels que les odeurs, le manque d'un plan d'urgence, la sécurité ainsi que les dégâts que cela occasionneraient dans notre environnement.

Il est vrai que l'inconnu fait peur. On ne sait pas grand chose de ces gros tuyaux qui traverseront nos terres, qui sont pour la plupart d'entre nous, sources de revenus. Nous avons tous déjà entendu dire qu'un tuyau avait explosé en pleine ville, ou encore qu'il y avait une énorme fuite de gaz. Pourquoi prendre le risque de laisser installer une bombe à retardement près de chez nous, nous direz-vous?

Il serait primordial de faire le point sur la différence qu'il existe entre les tuyaux de distribution de gaz et les tuyaux de transport de gaz. Les tuyaux de distribution, ce sont ces petits tuyaux qui sillonnent de plus en plus les villes pour alimenter les maisons et les industries en gaz. C'est justement de ceux-ci que l'on entend parler lorsqu'on apprend qu'une fuite de gaz a eu lieu.

Les tuyaux que TQM veulent installer ne sont

pas des tuyaux de distribution mais bien des tuyaux de transport de gaz. Jamais encore, en 15 ans d'existence, un tuyau de transport de gaz n'a explosé au Québec. Vous vous douterez également que depuis 15 ans, de nombreuses améliorations pour assurer la sécurité de tous et chacun ont dû y être apportées.

Pour ce qui est de l'odeur d'oeuf pourri qui avait été soulevée, cela ne nous concernerait en rien. En effet, cet odeur provient d'un produit que l'on nomme Mercaptan. Ce produit est utilisé dans les tuyaux de distribution de gaz car c'est le seul moyen pour ces utilisateurs d'être avertis s'il y avait une fuite de gaz.

La firme TQM a, quant à elle, équipé ses tuyaux de valves de sécurité qui bloqueraient immédiatement l'alimentation du gaz, si jamais il y avait une baisse de pression due à une fuite ou un problème quelconque. À titre préventif, un robot avec caméra circulerait occasionnellement dans le gazoduc entre Magog et East Hereford afin de détecter le plus tôt possible toute anomalie.

L'absence de plan d'urgence, déjà déterminé, soulevait également l'inquiétude. Il est bon de savoir qu'un plan d'urgence sera mis sur pied selon les besoins de chaque municipalité. Une formation sera donnée aux intervenants de la municipalité pour qu'ils sachent réagir selon telle ou telle situation. Il n'y aura aucun frais de la part de la municipalité ni des contribuables pour la formation. Celle-ci étant entièrement financée par TQM et non par la municipalité.

Il serait très important d'envisager les points positifs que le passage du gazoduc nous apporte-

raient. Car il y en a contrairement à ce que certains veulent laisser croire.

Retournons en arrière de plusieurs dizaines d'années, lorsqu'il a été question du passage des lignes électriques et du téléphone. À ce moment, que croyez-vous que criaient les propriétaires des terrains concernés? Que leurs terrains perdraient de la valeur, que ça n'avait aucun sens, que des gens empièteraient sur leur terre, etc. Leurs craintes étaient-elles réellement fondées? Alors, pourquoi serait-ce tellement différent pour nous? Surtout que contrairement à ces lignes que l'on a constamment sous les yeux, les tuyaux, une fois l'installation terminée, ne seront même plus apparents.

Ces installations n'affecteront aucunement la réputation de notre village qui s'est établie au fil des ans lors des différents concours. Pour prouver sa bonne foi, le promoteur a accepté de faire un aménagement paysager et de planter des arbres autour de la station de mesurage qui sera construite afin que celle-ci se fonde dans le décor.

Regardons maintenant le côté monétaire de la chose. La venue du gazoduc chez nous serait un apport monétaire important au niveau des taxes municipales. En effet, lors de l'audience publique qui s'est déroulée les 3 et 4 juillet à East Hereford, les premiers montants avancés seraient d'environ 50 000 \$ de taxes perçues annuellement. Ce montant s'ajouterait au revenu actuel qui est de 133 000 \$. N'est-ce pas réellement intéressant pour chaque résident de East Hereford?

Jusqu'ici, nous avons trouvé le promoteur ou-

vert et conciliant face aux exigences dont nous lui avons fait part. Il semble désireux autant que nous de protéger notre environnement. Nous trouvons également les compensations apportées aux propriétaires intéressantes et surtout non négligeables.

Le gaz naturel n'est-il pas l'énergie de l'avenir? Pourquoi fermer les yeux au progrès? Qui sait ce que la construction de ce gazoduc peut nous apporter? Peut-être l'implantation de futures entreprises, la création de nouveaux emplois, etc...

C'est pourquoi nous sommes de ceux qui espèrent bien voir réaliser sous peu cet important projet. Oui, le progrès fait peur et c'est normal. Mais pourquoi refuser quelque chose que d'autres ont déjà accepté avant nous et que d'autres accepteront sûrement si nous, nous le refusons.

Ne tournons pas le dos à quelque chose qui dans les années à venir pourrait apporter beaucoup à East Hereford; mais dont nous ne sommes pas encore réellement conscients. Ne pénalisons pas les générations futures de ce petit village qui par la suite en toute connaissance de cause pourraient être en droit de nous le reprocher. Soyons ouverts aux changements, et surtout allons de l'avant!

René Dubreuil, Fernand Marchand,
Bernard Beloin, Hervé Lambert,
Jacques Beloin, Gérald Thibeault,
Yvan Belleville, Gilles Beloin,
Vincent Montminy, Jérôme Lévesque,
Manon Jacques, Pierre Beloin,
Robert Beloin

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et Éditeur
René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée
Directeur de l'information
Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur
Alain LeClerc
Adjoint au directeur
Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur
André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

André Cuesteau
Directeur
Serge Nadeau
Adjoint au directeur

DES EMPLOIS ET DE L'ESPOIR POUR D'EX-YOUGOSLAVES

Une existence différente «mais on se sent en vie»

□ Mirjana Zeleznik et son mari Zeljko ont accepté de travailler dans un domaine où ils n'avaient pas de formation

Steve BERGERON
Sherbrooke

«**Q**uand vous avez vécu la guerre, votre vision de la vie et vos valeurs changent. Au lieu de penser à s'acheter une belle maison, une belle auto, on s'attarde à la beauté des fleurs, des rivières. On doit comprendre que la vie n'est plus comme avant. Mais on se sent en vie.»

Mirjana Zeleznik explique ainsi le fait qu'elle et son mari Zeljko sont prêts aujourd'hui à travailler dans un domaine pour lequel il n'ont pas du tout été formés.

Dans son pays, Mirjana Zeleznik travaillait dans la promotion publicitaire, à Sarajevo. Son mari, Zeljko, était banquier. Aujourd'hui, elle travaille dans une boucherie de Sherbrooke, et lui a été embauché aux Industries de la Rive Sud, à Coaticook, à la suite de la rencontre de mai dernier. Ils ont appris un nouveau métier, et tous deux sont heureux de ce qui leur arrive.

«Au début, nous avions l'aide sociale, car nous devions apprendre le français. Aujourd'hui, nous ne gagnons pas tellement plus. Mais parce que nous vivons de notre propre argent, nous nous sentons beaucoup mieux», de dire Mme Zeleznik. «C'est aussi très important pour les enfants de voir que leurs parents travaillent.»

«Travailler nous permet aussi de nous intégrer», poursuit Tania Janjic, dont l'époux, Dragutin, a aussi trouvé un emploi aux Industries de la Rive



Tania Janjic, une avocate, travaille chez Rita Fleuriste. Mirjana Zeleznik était publiciste dans son pays. Elle travaille dans une boucherie de Sherbrooke.

Sud. Elle-même avocate de profession, elle travaille aujourd'hui à temps partiel chez Rita Fleuriste.
«En travaillant, nous avons la chance de pratiquer le français, et d'apprendre la façon dont les gens travaillent ici», argue-t-elle. «Il faut aussi commencer quelque part. Mais si on reste à la maison, rien ne va arriver.»

De grands mercis
Les Zeleznik et les Janjic ont donc de chaleureux remerciements à adresser aux maîtres d'oeuvre de la rencontre de mai dernier, qui a redonné un nouveau souffle à leur existence.
«Au début, nous nous demandions si une seule personne allait trouver un emploi après cette rencontre», avoue Mirjana Zeleznik.

«M. Huard est quelqu'un qui a un grand coeur. Malgré ses 80 ans, il est plein d'énergie. Son coup de main nous a beaucoup encouragés. C'est un vendeur, alors il sait comment faire», disent les deux femmes, qui soulignent aussi le travail de Gilles et Marguerite Labonté.

«Je trouve que M. Huard a posé une action positive pour la région», pense Zeljko Zeleznik.

«Il faut aussi remercier nos employeurs, comme M. Jean-Pierre Beau. Il leur faut aussi du courage pour engager des gens qu'ils ne connaissent pas», note Mirjana Zeleznik.

«On nous a donné notre chance, et nous travaillons avec des gens très agréables et très chaleureux», conclut Tania Janjic.

Rien ne serait arrivé sans l'aide de Jules Huard

Steve BERGERON
Sherbrooke

Développement et Ressources humaines Canada aurait bien besoin d'un agent de placement comme Jules Huard. À 80 ans, ce Méganticois d'origine a permis à plus d'une vingtaine de personnes — qui plus est, des immigrants d'ex-Yougoslavie — de trouver un emploi dans la région de Coaticook. Comme ça. Bénévolement. Et presque dans le temps de le dire.

«La région de Coaticook a des besoins de main-d'oeuvre, tandis que les ex-Yougoslaves sont des gens de valeur, qui ont du coeur au ventre. Ils ont été ruinés par la guerre, marqués par la

douleur, mais veulent s'intégrer et vivre au Québec», dit-il.

Jules Huard oeuvre pour Caritas depuis qu'il a vendu sa petite agence de voyage, qu'il a exploitée pendant 17 ans. Fin avril, un article de *La Tribune* devait attirer son attention. «C'était une entrevue avec le maire de Coaticook André Langevin, qui disait que la main-d'oeuvre commençait à être un besoin imminent pour les petits manufacturiers.»

Un téléphone, une rencontre, et les deux hommes mettent sur pied la fameuse rencontre de mai. «André Langevin, c'est quelqu'un qui a un petit coin de Coaticook dans le coeur. Il a tout de suite été enthousiasmé.»

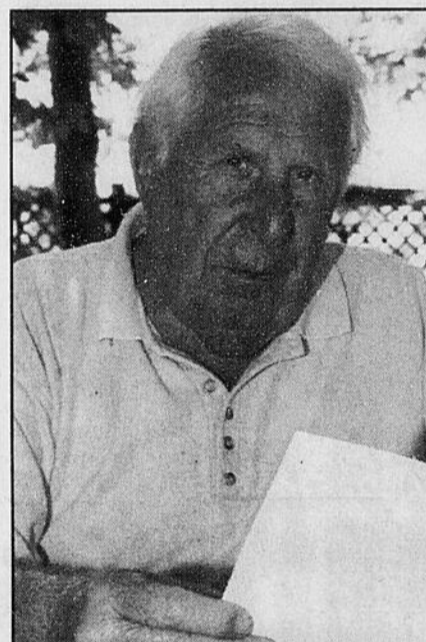
L'octogénaire souligne aussi la chaleur humaine et l'ouverture des employeurs, qui ont tenté l'expérience. «Je leur ai dit que ces gens-là [les ex-Yougoslaves] envoyaient des cv depuis un an, et qu'ils avaient maintenant besoin qu'on leur ouvre les portes et qu'on leur donne une chance.»

Depuis, Jules Huard a reçu d'autres appels d'employeurs en recherche de main-d'oeuvre. Il dirige, planifie, organise des rencontres. «J'ai même reçu des appels de Warwick», rapporte l'homme, qui insiste pour remercier l'abbé Desève Cormier ainsi que Marguerite et Gilles Labonté, qui l'ont fortement épaulé dans ce projet.

Question d'humanité

Jules Huard se dit atterré de voir la situation vécue par deux médecins d'ex-Yougoslavie, et dont *La Tribune* faisait état il y a une dizaine de jours. Ces derniers n'ont plus d'autre voie pour exercer leur métier que tenter de se faire admettre dans une faculté de médecine et retourner sur les bancs d'école, même s'ils ont plus de 50 ans.

«Ces gens-là ont quand même 23 ans de pratique! Il y a un mur à défoncer au Collège des médecins et au gou-



Jules Huard est ce bénévole de Caritas qui a eu l'idée, au printemps dernier, d'organiser une rencontre entre employeurs de la région de Coaticook et immigrants d'ex-Yougoslavie. À 80 ans, l'homme originaire de Lac-Mégantic manifeste une énergie débordante.

vernement. Surtout quand on voit des attentes de quatre heures dans les urgences, le manque de médecins à Asbestos ou des cas comme Louiseville [où deux personnes sont décédées à cause d'un manque de médecins].»

Le retraité fait donc appel aux élus: «C'est une question d'humanité. Il y a trop de gens qui souffrent. Marie Malavoy, Monique Gagnon-Tremblay, c'est fini les banquets d'honneur. Nous traversons des moments trop difficiles.»

Vitalité

Jules Huard a fait carrière dans la vente à Lac-Mégantic avant de venir s'installer à Sherbrooke il y a 30 ans. Ce qui fait de lui un très bon vendeur.

«D'où me vient cette vitalité? Depuis 1970, je fais partie d'un groupe de 25 personnes de 60, 70, 80 ans, qui, chaque matin, se retrouvent ensemble pour des activités à la piscine», révèle cet adepte de la natation depuis toujours.

Jules Huard voit même dans le sport une solution aux problèmes d'engorgement du système de santé: «Moi et les autres membres du groupe avons compté nos journées d'hospitalisation depuis 25 ans. En tout, nous n'arrivons même pas à 25!»



La cuvée 97-98 de TVA à Sherbrooke

Dans quelques jours à peine commencera la saison de télé 1997-1998 de TVA, et quelques visages de ces nouvelles émissions étaient de passage hier à Sherbrooke, pour mousser un peu les futures cotes d'écoute. Au piano, on reconnaît les journalistes Pierre Bruneau et Simon Durivage. Derrière, Hugo Dubé (du nouveau téléroman *Sauve qui peut!*), Lisa-Marie Gervais (Ent' Cadieux), Annie Pelletier (*La vie est un sport dangereux*), Olivier Loubry et Eveline Gélinas (Ent' Cadieux), Danielle Ouimet (*Bla bla bla*) et Gaston L'Heureux (*Vins et fromages*).



**Comment Rouler!
Sans de Faire Rouler!**

Ressentez-vous une inquiétude face à la réparation de votre voiture?

Voulez-vous connaître vos droits en ce qui concerne les réparations d'auto?

Aimeriez-vous connaître la mécanique de base de votre voiture?



OUI!

ALORS, JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR UNE SÉANCE D'INFORMATION

Sujets:

- Les lois et obligations
- Connaissances de base sur les systèmes
- Alimentation
- Echappement
- Frein
- Suspension
- Allumage
- Électrique
- Refroidissement
- Entretien Périodique

Inscription: \$5.00 (tous les argents amassés seront remis à la Ligue pour l'Enfance Estrie; réf. Mme Louise Côté, 563-8774)

Endroit des cours: Canadian Tire 1850 King O., Sherbrooke

Heure: 19 h 00 à 21 h 00

Date: Tous les premiers mercredis de chaque mois.

Appelez pour réservation: 566-1161

PROCHAIN COURS
3 SEPTEMBRE 1997



MÉGA

LIQUIDATION SPORT

L'entrepôt du sport ferme ses portes et tout l'inventaire doit être liquidé à 50% et plus jusqu'à l'épuisement de stocks

TERRAMOTTO	PENNY II	PÉGABUS	O'REARDON
 \$64.95 rég. \$129.95	 \$99.95 rég. \$199.95	 \$49.95 rég. \$109.95	 \$9.95 rég. \$39.95

L'ENTREPÔT DU SPORT

• NOUVELLE ADRESSE •
1239 King Est, Tél.: 346-7117
dans l'établissement du Salon de Quilles Shermont

La vente débutera ce
JEUDI 21 AOÛT à 9h30

HATEZ-VOUS!
Le meilleur choix
aux premiers arrivés.

Mgr Gaumond avoue son «inconfort»

□ Le prélat trouve nettement exagérée l'importance accordée aux décès tragiques de Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

«L'expérience de la semaine tout entière, depuis la nouvelle du tragique écrasement jusqu'au dernier hommage rendu à Marie-Soleil Tougas, en l'église de Beloeil, m'a beaucoup fait réfléchir et m'a même mis inconfortable.»

Comme d'innombrables Québécois, Mgr André Gaumond, archevêque du diocèse de Sherbrooke, a vécu bien malgré lui la tempête médiatique qui a secoué la province lors du décès tragique de Marie-Soleil Tougas et de son compagnon Jean-Claude Lauzon.

En tant qu'observateur attentif de la société mais encore davantage en tant qu'homme d'Église, il a trouvé nettement exagérée la place que prenait cet événement dans la société et dans le traitement qu'en ont fait tous les médias sans exception.

«Sur le plan humain, on comprend tout le tragique de l'accident, le statut de



Marie-Soleil Tougas Mgr André Gaumond

vedette que l'on a adulé, la jeunesse, la beauté disparaître dans un accident bête... mais le traitement que l'on a donné à cette tragédie donne matière à interrogation. Sur le plan humain, je comprends l'importance de l'événement mais ça ne paraît pas suffisant pour justifier une telle couverture médiatique. Comment peut-on avoir à ce point besoin de vedette, de s'identifier à une image publique fort connue? Remarquez que les Québécois ne sont pas les seuls à subir l'attrait,

l'attraction de la vedette.»

L'événement des «funérailles» pose une autre question, suggérera Mgr Gaumond.

Personnellement, il n'a pas vu les «funérailles» retransmises à la télé mais sa mère dont il apprécie le jugement et l'expérience de la vie lui a admis tout de go qu'elle n'avait rien compris de la cérémonie présentée au petit écran.

«Ce n'est pas une théologienne, ce n'est pas une femme très instruite, mais elle a perçu que quelque chose ne «fittait pas». Pour bien des gens, les rites qui accompagnent la mort sont habituellement des rites religieux. Dans ce cas, on a senti le besoin de faire un rite profane, laïc, ce qui est tout à fait légitime dans la société mais on l'a fait dans une église... ce qui fut générateur de confusion, d'images confuses.»

Mgr Gaumond a rappelé que l'église a toujours été, est et restera toujours le lieu du rite, du religieux, du liturgique, de la prière. L'église est différente de l'église protestante, de la mosquée, de la synagogue et on ne saurait faire n'importe quoi sans que des images très

confuses soient projetées.

«Et là je n'adresse aucun reproche à ceux qui ont pris cette décision. Selon les circonstances, les données, les renseignements, j'aurais peut-être pris la même décision. Mais après coup, post factum, je sais que je ne permettrais pas ce genre de cérémonie à la cathédrale.»

Ce que l'archevêque comprend des commentaires entendus est que les gens ont été mêlés. Il y a un mort et c'est à l'église que ça se passe; c'est également au moment où ça pourrait être les funérailles. Là c'est tout le problème du langage, de ce qu'on communique. Les images projetées ont engendré la confusion.

«Nous les Québécois, davantage les contemporains, nous sommes tentés par l'éclectisme, le nivellement. Tout est pareil, tout est sur le même pied, sur le même plan au point que des funérailles laïques, profanes, sont tout aussi belles que des funérailles liturgiques. C'est ça qui pose une question. On en arrive à perdre le sens critique parce que l'événement est tragique et parce qu'on a tendance à s'approprier de la victime, de la petite fil-

le qui a grandi devant nos yeux, qui est devenue nôtre, qui a du talent, du succès, qui a réussi...»

Pour Mgr Gaumond, il faut profiter de cet événement pour réfléchir sur l'identité de notre Église, sur l'identité de certains de nos engagements en tant qu'Église. Comme il est légitime de le faire quand il est question de funérailles pour les Hells Angels. «Ça pose un fichu problème dira-t-il. On a déjà fait des funérailles dans le passé. A-t-on eu raison comme Église? Aurait-on raison d'en faire à l'avenir? Sans retomber dans une religion de crainte, il ne faut pas oublier le respect du sanctuaire, de la tente où l'on avait l'impression, où l'on sentait que Dieu était présent.»

Dans les questions à répondre: Comment réfléchir comme Église sur notre action dans une société de plus en plus pluraliste, laïque et profane? Doit-on s'ouvrir à ce genre d'événement parce que l'Église est de plus en plus minoritaire? Doit-on garder au temple sa vocation de temple ou offrir des services polyvalents de cette nature?

Le solde se poursuit jusqu'au 28 août 1997 dans tous les magasins Cité de la province!

Prêts pour la rentrée?

Prix promo

34⁹⁵\$

Pendant 15 jours jusqu'à 5 de rabais!

Rég.: 39,95\$

NORTH STAR

Prix promo

39⁹⁵\$

Rég.: 44,95\$

Pendant 15 jours jusqu'à 15 de rabais!

Reebok

Collection Brésilienne

Prix promo

49⁹⁵\$

Rég.: jusqu'à 59,95\$

Pendant 15 jours jusqu'à 10 de rabais!

Cuir véritable

CITE

Alma	Carrefour Alma (418) 668-2601	Joliette	Place Bourget (514) 759-4664	Montréal-Nord	6000, boul. Henri-Bourassa (514) 322-3621	St-Jérôme	351, St-Georges (514) 438-0848
Bois-Carreau	Ctre rég. Manicouagan (418) 295-3129	Lasalle	Carrefour Angrignon (514) 365-2931	Québec	Galerias de La Capitale (418) 626-2912	St-Foy	2700, boul. Laurier (418) 659-6934
Brassard	Mail Champlain (514) 672-5711	Longueuil	Place Longueuil (514) 463-1897	Québec	Place Fleur de Lys (418) 524-4310	Ste-Marthe-sur-le-Lac	Prom. Deux-Montagnes (514) 471-6861
Chicoutimi	Place du Royaume (418) 545-4566	Montréal	Place Verdall (514) 351-3525	Sherbrooke	Carrefour de l'Estrie (819) 562-6371	Terrebonne	Galerias Terrebonne (514) 471-7517
Dolbeau	Prom. du Boulevard (418) 276-8425	Montréal	Plaza St-Hubert (514) 277-0399	Sherbrooke	38, rue Wellington Nord (819) 563-3191	Val d'Or	792, 3 ^e Avenue (819) 825-2154
Drummondville	Prom. de Drummondville (819) 474-6885	Montréal	1595, rue Mont-Royal Est (514) 523-1601	Sorel	Promenades de Sorel (514) 743-2189	Val d'Or	1803, 3 ^e Avenue (819) 874-7022
Granby	Prom. de l'Outaouais (819) 561-5252	Montréal	3459, rue Ontario (514) 521-8616	St-Georges-de-Beauce	Carrefour St-Georges (418) 228-9884	Vallée-Joli	Centre Valleyfield (514) 371-4135
Greenby	Galerias de Greenby (514) 378-7862	Montréal	7131, rue St-Hubert (514) 272-1022	St-Jean	Carrefour Richelieu (514) 349-2364	Verdun	4329, rue Wellington (514) 766-4939
Hull	Village Place Carier (819) 776-4921	Montréal	935, rue Ste-Catherine Est (514) 843-7078	St-Jérôme	Carrefour du Nord (514) 438-5744		